

CHARTRES

Votre Ville

LE MAIRE EXPLIQUE
LE PÔLE ADMINISTRATIF



Attention offre limitée de logements
A partir de 96 000 € le type 2

Le saviez-vous ?

Chartres Habitat propose aussi des logements neufs en accession



- 25 appartements de type II, aux Petits Clos, répartis dans plusieurs bâtiments de 3 étages.
- Bâtiments neufs livrés fin 2012.
- Bâtiments Basse Consommation garants d'un confort thermique et de faibles charges de chauffage.
- Ascenseur, interphonie, balcon, possibilité de places de parking.
- Présence de commerces de proximité, crèche, école primaire, parc, squash, skate parc.
- A 5 minutes du centre-ville de Chartres.

Votre achat est sécurisé: Chartres Habitat garantit le rachat du bien et votre relogement, en cas de difficultés.
Chartres Habitat vous accompagne: l'Office étudie votre projet et propose de vous aider dans vos démarches.

Offres réservées aux personnes primo accédantes, sous conditions de ressources.
Apl possible, exonération de la taxe Foncière pendant 15 ans à compter de la construction.



Conseiller commercial: 06 83 45 16 65

CHARTRES HABITAT - Pôle Accession et Gestion Immobilière
23 rue des Bas-Bourgs - BP 60 137 - 28 003 CHARTRES CEDEX
Tél. 02.37.25.65.34



Parce que Chartres le vaut bien !

Chartres continue d'évoluer.

Dans quelques jours, les bornes qui contrôlent l'entrée du centre-ville resteront levées. Les automobilistes et les livreurs qui voudront les franchir devront le demander. Vous pouvez lire comment un peu plus loin dans ce journal.

Pourquoi cette nouvelle étape ? Beaucoup d'habitants de ce quartier nous demandaient depuis longtemps comment tant de voitures pouvaient continuer de traverser cet espace pourtant piétonnier. 80 000 véhicules chaque mois, ce n'est pas rien ! Un trafic de transit subsiste, inutile et pollueur.

Or tous les Chartrains payent des impôts pour avoir une ville propre et un patrimoine historique bien entretenu.

Depuis 2007, nous avons voulu laisser du temps au temps, communiquer pour inciter au changement des habitudes.

Mais aujourd'hui, au moment où la Ville investit des sommes considérables pour embellir les rues et les places du centre historique, il est légitime de préserver au maximum ces réalisations et ce patrimoine de la pollution automobile.

Les commerçants comme les habitants peuvent vérifier, à travers le succès du nouveau visage de la rue du Soleil d'Or, que la voiture faisait fuir clients et passants, interdisait ou limitait les terrasses, dissuadait l'activité et gênait l'animation.

Cette vérité démontrée, il s'agit donc de faciliter la fréquentation de ce quartier piétonnier.

Depuis 2001, tout ce qui a été entrepris dans le centre-ville, des parkings aux boulevards et aux grands équipements culturels (médiathèque, cinéma, etc...) l'a été pour en faire un cœur patrimonial culturel et commercial toujours plus attrayant.

La modification du régime des bornes concrétise une nouvelle étape de cette urbanisation choisie et harmonieuse.

Chacun doit donc faire évoluer - un peu ! - ses habitudes.

Chartres le vaut bien !

6 Urbanisme

• Le Pôle Administratif



10 Théâtre de Chartres

• La saison de tous les records ?



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :
FACADE PRINCIPALE DU FUTUR PÔLE ADMINISTRATIF
CABINET WILMOTTE ET ASSOCIÉS.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 117
NOVEMBRE 2012
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

La 5^e modification du PLU a été engagée par le Conseil Municipal le 25 octobre 2012. Elle portera sur plusieurs points réglementaires, ainsi que l'ouverture à l'urbanisation d'une partie du Plateau Nord-Est.

Une enquête publique se déroulera dans le cadre de cette procédure du 19 novembre 2012 au 20 décembre 2012. Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur, monsieur Gondouin, à l'Hôtel de Ville, les :

- lundi 19 novembre de 9h à 12h
- samedi 8 décembre de 9h à 12h
- jeudi 20 décembre de 14h à 17h

» CCAS de Chartres

18

- Actualités et conseils pour l'hiver



» Associations

26

- Activités et diversité



» Culture

32

- Théâtres, concerts et expositions



La revue de Chartres, projet par projet

Le Pôle Administratif : un projet utile et nécessaire



Un bâtiment qui participe à la vie de la ville.



Un hall d'accueil lumineux et spacieux avec du personnel qualifié pour répondre au mieux à vos demandes.



Un bâtiment administratif conçu pour le service à la population.

Après avoir tracé le mois dernier (Votre Ville n°116) les perspectives d'ensemble de l'action de la municipalité, Jean-Pierre Gorges revient sur chaque projet d'importance. Aujourd'hui, celui du Pôle Administratif.

Votre Ville : Pourquoi ce projet ? Certains parlent de parti-pris esthétique ?

Jean-Pierre Gorges : C'est totalement faux. L'esthétique est subjective par nature. Et donc je laisse à chacun la liberté de comparer et d'apprécier l'esthétique respective du projet Wilmotte et de celui de l'actuel Hôtel de Ville... La vérité, je l'ai entendue dans la bouche du Président du Sénat quand il recommande, comme tous les

gens conscients, la mutualisation des services publics.

Il ne s'agit pas seulement de faire des économies de fonctionnement, même si elles seront considérables. Il s'agit d'abord de répondre aux besoins de la population. Je l'ai dit et répété : quand en quelques clics de son ordinateur personnel on peut accéder à n'importe quel service dans le monde entier, on supportera de moins en moins de devoir engager des démarches compliquées, à des endroits différents, dès que l'on sort de chez soi. Alors que les élus partout parlent de « proximité » avec des trémolos dans la voix, nous allons quant à nous la mettre en œuvre. Nous allons rassembler tous les services publics de la Ville et de son CCAS, de l'Agglo, de Chartres Habitat, du Point d'Accès au Droit, au même endroit. Il s'agit d'en finir avec cette vision dominante et dépassée de « l'administré », ce malheureux citoyen pourtant contribuable, renvoyé d'un service à un autre, parfois d'un bout à l'autre de la ville ou de l'agglomération, avec cette réponse lapidaire : « c'est pas chez



Côté rue de la Mairie : un écrin moderne pour mettre en valeur le bâtiment historique.



Côté rue au Lin : les jardins s'ouvrent au public.

nous, c'est ailleurs!».

Il ne s'agit pas de critiquer les agents de la Ville ou d'autres collectivités : il s'agit au contraire de leur donner les moyens et l'organisation capables de répondre efficacement à cet « administré » devenu aujourd'hui un « usager », comme il est un « client » quand il acquiert un service privé.

VV : La question que tous les Chartrains se posent, surtout en ces temps de crise et d'impôts plus lourds, c'est : « comment le Maire va-t-il payer tout cela ? »

JPG : Là encore, pas d'inquiétude. J'ai pris l'engagement, avec mon équipe, de baisser les taux des impôts locaux jusqu'à la fin du mandat. Je respecte cet objectif et je compte bien continuer ensuite si les Chartrains nous font confiance à nouveau.

La fiscalité est la vraie mesure de l'efficacité d'une gestion et notamment de sa dépense. C'est bien le problème dans notre pays. Ce n'est plus un problème à Chartres depuis 2001. Quand nous allons rassembler tous ces services publics en un seul endroit, dans des bâtiments modernes et économes en énergie, nous réaliserons des économies de fonctionnement très importantes. Des économies

matérielles (chauffage, éclairage, moyens de liaison, etc...), mais aussi des gains d'efficacité de nos personnels.

Un calcul simple : si vous diminuez vos charges de fonctionnement d'un million d'euros, vous pourrez financer un emprunt de 30 millions remboursable en 30 ans, hors charges financières. Cet emprunt vous permet de payer l'équipement que vous construisez. Et surtout, vous faites tout cela en améliorant tout de suite le service rendu à la population.

De plus, les autres collectivités ou organismes, qui installeront leurs guichets et leurs bureaux, participeront à ce financement sous une forme ou sous une autre. Je pense notamment au Conseil général, ou encore à la Chambre des Métiers dont les présidents ont dit ou même écrit qu'ils souhaitaient s'associer à cette révolution positive du service public de proximité.

VV : Vous donnez l'impression de vouloir y aller à marche forcée ?

JPG : Plus vous allez vite, moins cela coûte cher. Mais c'est également une nécessité : j'ai parlé du Président du Sénat, qui n'est pas de mon bord, et tous les responsables de ce pays doivent dire la

vérité : les acteurs publics, l'Etat comme les collectivités, l'Etat comme les collectivités, vont devoir faire mieux, et avec moins d'argent. Pour y parvenir, il faut y mettre de l'intelligence.

Plutôt que d'y être contraint par les diminutions très visibles des subventions de l'Etat (n'oubliez pas que je suis membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale et donc parfaitement placé pour voir venir l'inévitable au vu de l'état des finances publiques du pays), je préfère anticiper. Et surtout notre municipalité veut faire mieux, elle veut améliorer les services à la population. Or vous ne pouvez jamais faire mieux, quand vous êtes contraints par l'urgence. C'est une règle de vie commune, que chacun peut apprécier au regard de son expérience personnelle. Faire mieux avec moins, chaque Français est dans l'obligation de le faire aujourd'hui. Nous aussi, c'est bien le moins que nous devons aux Chartrains et aux habitants de l'agglomération.

Le permis de construire déposé avant Noël

C'est Franck Masselus, l'adjoint au Maire de la Ville de Chartres et Vice-président de l'agglomération chargé des finances, qui doit mettre en musique le projet du Pôle Administratif.

Il le fait en liaison avec les cabinets Wilmotte et Trouvé. « *Ce n'est pas par hasard que j'ai choisi notre spécialiste des finances pour mener à bien cette affaire considérable. Franck a en effet une connaissance complète des finances et donc de l'organisation de tous les partenaires possibles de cette aventure collective* », précise Jean-Pierre Gorges.

Comment et quand cela va-t-il se passer ?

Franck Masselus se réfère aux déclarations de l'architecte Jean-Michel Wilmotte devant le Conseil Municipal de Chartres. C'était en septembre : « *avec beaucoup de mesure et de clarté, ce grand architecte nous a expliqué que les opérations allaient se dérouler en deux phases. Huit mois environ seront nécessaires pour finaliser les études, réaliser les fouilles archéologiques préalables et opérer la déconstruction des bâtiments actuels. Nous pourrons à cette occasion récupérer les matériaux intéressants, notamment les plaques en pierre de Berchères. Les nouveaux bâtiments et le parking en dessous seront ensuite construits en 18 mois.* » Et Franck Masselus d'ajouter que tout ce temps sera pleinement utilisé par les occupants du futur équipement. Outre les services de la Ville, de l'Agglomération et des autres organismes placés sous l'autorité directe ou indirecte du Maire de Chartres, d'autres partenaires ont d'ores et déjà annon-

cé qu'ils voulaient jouer le jeu de cette révolution du service public de proximité.

« *Le Président du Conseil général l'a dit publiquement, le Président de la Chambre des Métiers l'a écrit, et les représentants de l'Etat et de la Région en Eure-et-Loir ont plutôt réagi positivement quand nous leur en avons parlé, après l'envoi de la proposition officielle du Maire de Chartres.* »

Ce sera évidemment un travail très intéressant de coordination, celle du financement, comme celle de l'organisation concrète des services à venir.

« *Nous allons mettre en place des services d'accueil extrêmement denses et compétents. Il ne s'agira pas seulement de renforcer le personnel d'accueil, mais de traiter plus vite et le plus complètement possible la demande de l'usager. Celui-ci, quand il arrive, nous dit tout simplement : je cherche un travail, j'ai besoin d'un logement, je veux un passeport, où puis-je trouver les sacs nécessaires pour les ordures ménagères, ou une*

carte de transport gratuit pour mes enfants, ou les tarifs de l'Odyssee, etc... La liste est presque infinie. Ce n'est pas à lui de savoir quel papier il faut remplir, quelle démarche il faut suivre, quel service va régler son problème, etc... Cela, c'est à nous de le faire. »

L'objectif c'est que l'usager sorte avec son problème réglé autant qu'il est possible, et non pas, comme aujourd'hui, avec un rendez-vous plus ou moins éloigné dans un lieu plus ou moins distant.

« *De toute manière, nous allons informer désormais très régulièrement les Chartrains de l'avancée de ce projet. Le Maire commencera d'ailleurs par réunir les habitants du quartier de l'Hôtel de Ville, qui vont bénéficier d'équipements et d'embellissements considérables. Car c'est tout un quartier dont les conditions de vie vont s'améliorer, notamment la rue Saint-Michel, la rue au Lin et aussi la place des Halles qui sera complètement réaménagée et repaysagée.* »

Rue au Lin, l'hôtel Montescot et ses jardins mis en valeur.



La saison 2012/2013
du Théâtre de Chartres

La saison de tous les records ?



Depuis le 22 septembre, les Chartrains - et les autres - peuvent acquérir des abonnements pour la saison 2012/2013 du Théâtre de Chartres. Le succès est d'ores et déjà au rendez-vous. On a même aperçu des amateurs faire la queue devant les guichets du boulevard Charles. Du rarement vu ! Les explications du nouveau directeur, Jérôme Costeplane.

Votre Ville : L'art ne se résume pas à des chiffres. Mais l'engouement du public est bien là ?

Jérôme Costeplane : Nous avons senti cet engouement lors du Salon des Associations, et aussi au cours de la soirée de présentation publique au Théâtre le 14 septembre : nous avons déjà refusé du monde ! Mais le 22, nous avons réalisé 738 abonnements en une seule journée, soit deux fois plus que l'année dernière et trois fois plus que l'année d'avant. Au 14 octobre, nous comptabilisons un millier d'abonnements individuels, hors scolaires.

VV : Sans jouer au hit-parade, quelles sont les locomotives de la saison ?

JC : Les spectacles qui font le plein, *Cher Trésor* de Francis Verber avec Gérard Jugnot ; le spectacle de danse contemporaine de

Marie-Claude Pietragalla et la version des *Liaisons dangereuses* mise en scène par John Malkovich. Derrière ce trio de tête viennent le spectacle de Courte-line, le *Dom Juan* de Molière et le Ballet de l'Opéra national de Bordeaux. Ce qui est encore plus important, c'est qu'il n'y a pas de spectacle qui ne trouve pas son public. Songez que nous avons déjà vendu plus de 10 000 places pour cette saison, soit autant que pendant toute la saison dernière alors que la billetterie individuelle vient juste d'être ouverte*. Par comparaison, nous avons vendu 9 400 places seulement pendant la saison 2010/2011 toute entière. Les montants des recettes sont à l'avenant, ce qui nous permettra de préparer sereinement une saison prochaine plus belle encore.

VV : D'où viennent vos spectateurs abonnés ?

JC : De Chartres pour 54% d'entre eux, et des autres communes de l'agglomération pour 40%, soit 94% : notre rayonnement se dessine clairement. Mieux encore, plus de 60% de ces abonnés sont de nouveaux abonnés !

Dernière précision importante : nous gardons toujours un quota de places disponibles à la vente hors abonnement, spectacle par spectacle. Ces places sont proposées aux spectateurs quelques jours à l'avance.

Toute l'équipe du Théâtre est évidemment très heureuse de cette adhésion du public à notre programmation. C'est la preuve qu'il y a bien un public pour le théâtre de qualité à Chartres.



Vendredi
30 novembre
20h30.

Alain Chamfort

en acoustique

Alain Chamfort, accompagné au piano, revisite près de 40 années de titres intemporels.

Intime,
chic,
rare.

Tarifs :
31€, 23€, 15€.

Infos et réservations
tél. 02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr



*interview réalisée le 16 octobre

Rénovation thermique dans les logements sociaux

Mieux isolé, plus confortable,



Logements rue Salvadore-Aliende avant restauration.

Chartres Habitat a entrepris un vaste programme de rénovation thermique de son parc de logements sociaux. Sans hausse des loyers, les habitants bénéficieront d'un meilleur confort et de baisses de charges.

Quels travaux, quels programmes ?

Chartres Habitat mène une politique de travaux de gros entretien et de réhabilitation. Dans ce cadre, le programme de rénovation de l'isolation thermique entrepris par Chartres Habitat concerne la réfection des étanchéités des toitures, des façades, des combles, et des portes palières : autant de sources de déperdition de chaleur.

Trois ensembles de logements ont d'ores et déjà bénéficié de ce programme : les logements de la rue des Perriers et de la rue du Réservoir (achevés cet été), et en octobre ceux de la rue des Pierres-couvertes et de Salvador Allende. Au total, ce programme bénéficie déjà à 210 logements. Cinq autres suivent : les logements des Petites et Grandes Filles-Dieu, de la rue de la Courroirie, de la rue Henry Dunant, et de la rue

Puits-Drouet, avec des travaux prévus courant 2013.

Quelles objectifs ?

L'étude de diagnostic thermique que Chartres Habitat a menée montre que son parc immobilier est globalement bon en matière d'isolation thermique. Une partie, qui concerne notamment les logements construits avant les années 80, peut cependant gagner un ou deux niveaux

[Plus d'infos sur chartres-habitat.com](http://chartres-habitat.com)



moins coûteux



Après restauration et réfection de l'isolation, les mêmes bâtiments sont plus confortables et leurs façades, revues, bénéficient d'une nouvelle «peau».

de qualité énergétique (les fameuses «étiquettes énergétiques») et passer de E ou D à C. Cette évolution permet une baisse des dépenses de chauffage, baisse qui est répercutée directement sur les charges.

Quelles implications pour les habitants ?

Le montant des travaux, pour la première tranche réalisée, se monte à 1,932 millions d'euros. Pourtant, le coût de cette rénovation n'impacte pas les loyers : le programme est autofinancé avec l'aide de l'Écoprêt (prêt à taux zéro appliqué aux travaux de rénovation thermique) de la Caisse

des Dépôts et des Consignations. Pas de hausse des loyers, donc, ce qui est très rare après ce genre de travaux !

En parallèle, cette meilleure isolation permet non seulement un gain de confort, mais surtout une baisse de 40% sur les consommations de chauffage. La baisse des dépenses de chauffage est cependant théorique, comme le souligne M. Lemercier, directeur général de Chartres Habitat, puisque dans la pratique elle dépend du comportement des habitants : les fenêtres ouvertes, par exemple, ne contribuent pas à faire baisser les charges de chauffage !

Comment améliorer l'isolation thermique de ces logements :

- Pose d'un isolant sur les toitures-terrasses et remplacement des isolants insuffisants dans les combles.
- Doublage des façades par une peau isolante faite de panneaux de polystyrène.
- Remplacement des menuiseries défectueuses des fenêtres et des portes extérieures, et systématisation du double-vitrage.
- Amélioration de la ventilation.

A partir du 12 novembre en centre-ville

Les bornes resteront levées

Le 12 novembre, à 5 heures du matin, les bornes qui ouvrent l'accès à la zone piétonne du centre-ville de Chartres resteront levées.

A partir de ce jour, tout conducteur de véhicule (non titulaire d'un badge d'accès) voulant accéder à cette zone bornée devra appuyer sur le bouton installé sur chaque borne et solliciter l'autorisation d'entrer, ce qui était déjà le cas l'après-midi et la nuit.

Pour faciliter l'accès des véhicules de livraison, un autre bouton, marqué « livraison », sera ajouté sur certaines bornes : Saint-Michel, Percheronne, Bourg, Bourdinière, place des Épars, Mathurin-Régner. Il permettra l'accès de ces véhicules entre 5 h et 10h30 du lundi au vendredi, et entre 5 heures et 8 heures le samedi matin. Un ticket leur sera délivré, qui leur permettra de rester 20 minutes à l'intérieur de la zone.

Elisabeth Barrault, adjointe au maire chargée des travaux et de la sécurité, explique les raisons de ce changement.

Votre Ville : Pourquoi avoir pris cette décision ?

Elisabeth Barrault : Il faut savoir que 80 000 véhicules entrent chaque mois dans cette zone théoriquement piétonne. Certains habitants nous écrivent d'ailleurs leur incompréhension devant ces flux persistants. Nous leur avons expliqué que les riverains, les commerçants et les véhicules de livraison devaient continuer d'avoir accès normalement à cette zone où ils vivent et travaillent. Pour autant, il est nécessaire de franchir une nouvelle étape qui va coïncider avec le réaménagement piétonnier de la rue des Changes et de la place Billard, dans le même style que celui déjà réalisé rue du Soleil-d'Or. C'est un investissement considérable, qui convient à tous, et qui doit être préservé. D'autant que ce réaménagement se poursuivra progressivement avec toutes les autres rues et places de ce centre piétonnier où le stationnement, rappelons-le, était déjà interdit.


VV : Comment conciliez-vous cette mesure nouvelle avec la volonté affichée par le Maire de faire prospérer ce qu'il appelle « le grand centre commercial à ciel ouvert » de Chartres ?

EB : Tout le monde peut maintenant constater, et les commerçants en premier, que la voiture fait fuir le client. A cet égard, le changement d'ambiance de la rue du Soleil-d'Or est frappant. Ce sont d'ailleurs les commerçants du quartier Billard-Cathédrale

qui ont les premiers demandé le réaménagement totalement piétonnier de leurs rues et de la place. Observez le comportement des piétons les jours de forte affluence : ils choisissent d'eux-mêmes d'emprunter les rues piétonnes, aménagées comme telles et seulement celles-là. Notre but est d'agrandir ce centre commerçant par des aménagements qui attirent les piétons et donc les clients. Pour y parvenir, nous investissons massivement et nous demandons à chacun d'adapter son comportement en conséquence. Une dernière remarque : la nouvelle réglementation n'empêchera d'ailleurs que les abus.

VV : Est-ce qu'il y aura des exceptions à tel ou tel moment, ou à telle ou telle borne ?

EB : Le dimanche matin, entre 9h et midi, les bornes Saint-Michel et Percheronne seront maintenues en position basse pour permettre à ceux qui veulent assister aux diverses messes de la cathédrale et des autres églises de s'y rendre. Nous pensons d'abord aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite qui ont besoin de s'approcher ou que leurs proches doivent pouvoir déposer au plus près. Cela vaut aussi pour tous les jours fériés, pour des raisons religieuses bien sûr et aussi, par exemple le matin de Noël ou du 1^{er} janvier, pour permettre aux clients de venir prendre leurs commandes dans les commerces de bouche.



ZONE PIÉTONNE
ACCÈS RÉGLÉMENTÉ
PEDESTRIAN AREA REGULATED ACCESS

BOUTON LIVRAISONS
BUTTON DELIVERIES

Du lundi au samedi
de 05h00 à 10h30
MONDAY TO SATURDAY
FROM 5:00 AM TO 10:30 AM

Accès non autorisé
les dimanches
et jours fériés
UNAUTHORIZED ACCESS
SUNDAYS AND BANK HOLIDAYS

AVANCEZ VOTRE VÉHICULE A 1 MÈTRE DE LA BORNE
MOVE YOUR VEHICLE TO 1 METER FROM THE BOLLARD

TITULAIRE DU BADGE

OU

LIVRAISONS

PASSER LE BADGE DEVANT LE LECTEUR
ou APPUYER SUR LE BOUTON LIVRAISONS

SI UN TICKET EST DÉLIVRÉ,
LE PLACER DERRIÈRE LE PARE-BRISE

NON TITULAIRE DU BADGE

NON PERMIT HOLDERS

APPUYER SUR LE BOUTON INTERPHONIE
PRESS ON THE INTERCOM BUTTON

ATTENDRE LES INSTRUCTIONS
DE L'OPÉRATEUR
WAIT FOR INSTRUCTIONS

ATTENDRE LE FEU ORANGE CLIGNOTANT POUR VOUS ENGAGER
WAIT FOR THE FLASHING AMBER LIGHT BEFORE CONTINUING

RENSEIGNEMENTS : SERVICE VOIE PUBLIQUE - 02 37 23 42 83
FOR MORE INFORMATION CONTACT THE "SERVICE VOIE PUBLIQUE"

AVANCEZ VOTRE VÉHICULE A 1 MÈTRE DE LA BORNE
MOVE YOUR VEHICLE TO 1 METER FROM THE BOLLARD

RENSEIGNEMENTS : SERVICE VOIE PUBLIQUE - 02 37 23 42 83



Aménagement de la rue des Changes et de la place Billard Quels travaux jusqu'à Noël ?

Ceux qui fréquentent le quartier de la rue des Changes et de la place Billard l'auront remarqué : les travaux de réaménagement sont devenus une réalité. Nous vous proposons un point avant l'arrivée de l'hiver.

Pour ce début de chantier, Chartres Métropole s'est attaquée au terrassement et à la pose de la canalisation d'eau potable, aux essais de pression, et aux analyses sanitaires. La multitude des réseaux enterrés, anciens ou plus récents, n'aura malgré tout pas fait prendre de retard au chantier.

L'intervention majeure pour le mois de novembre concerne toujours l'eau potable avec, cette fois-ci, la pose des canalisations de

distribution par Veolia, jusqu'au début du mois de février.

La circulation restera toujours possible rue de la Pie et depuis le cloître jusqu'à la rue de la Poissonnerie, grâce à un aménagement des travaux en demi-chaussées.

Les archéologues, qui auscultent le sous-sol au fur et à mesure de l'ouverture des tranchées, ont pour l'instant découvert un vestige de mur en bas de la rue des Changes, rien toutefois qui ne devrait entraver le cours des travaux.

Et pour la suite ?

Pour la période de novembre-décembre, ERDF intervient pour le réseau haute tension et les raccordements, au niveau de la place Billard, des rues du Poisson-doux et des Changes (jusque début décembre). GRDF occupera le site de la place avec le renouvellement des canalisations de gaz tout autour de la place (fin novembre - mi-décembre). Les travaux de voirie commenceront fin janvier, en partant du cloître.

Stationnement résidentiel gratuit

Vignette 2013

La vignette 2013 sera disponible à partir lundi 12 novembre 2012, à raison de 2 vignettes par foyer, à l'accueil du service de la Voie publique à l'Hôtel Maleyssie*, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis 24 novembre et 15 décembre de 9h à 12h.

Les personnes ne pouvant se présenter à l'accueil du pôle Voie publique aux heures indiquées peuvent déposer la copie de leur dossier du lundi au samedi inclus de 8h à 19h à la police municipale. La vignette leur sera envoyée par courrier.

Les demandes peuvent aussi être adressées directement par courrier en joignant une copie des documents demandés ci-dessous.

Pour les riverains installés avant le 01/01/2012

- Taxe d'habitation 2012 impérativement
- Pièce d'identité
- Certificat d'immatriculation à jour
- Pour les véhicules de société : justificatif de l'employeur

Pour les riverains installés après le 01/01/2012

- Justificatif de domicile en cours de validité (bail, quittance électricité/eau/téléphone)
- Pièce d'identité
- Certificat d'immatriculation à jour
- Pour les véhicules de société : justificatif de l'employeur

Pour les personnes exonérées de la taxe d'habitation

- Justificatif de domicile en cours de validité (bail, quittance électricité/eau/téléphone)
- Pièce d'identité
- Certificat d'immatriculation à jour
- Pour les véhicules de société : justificatif de l'employeur

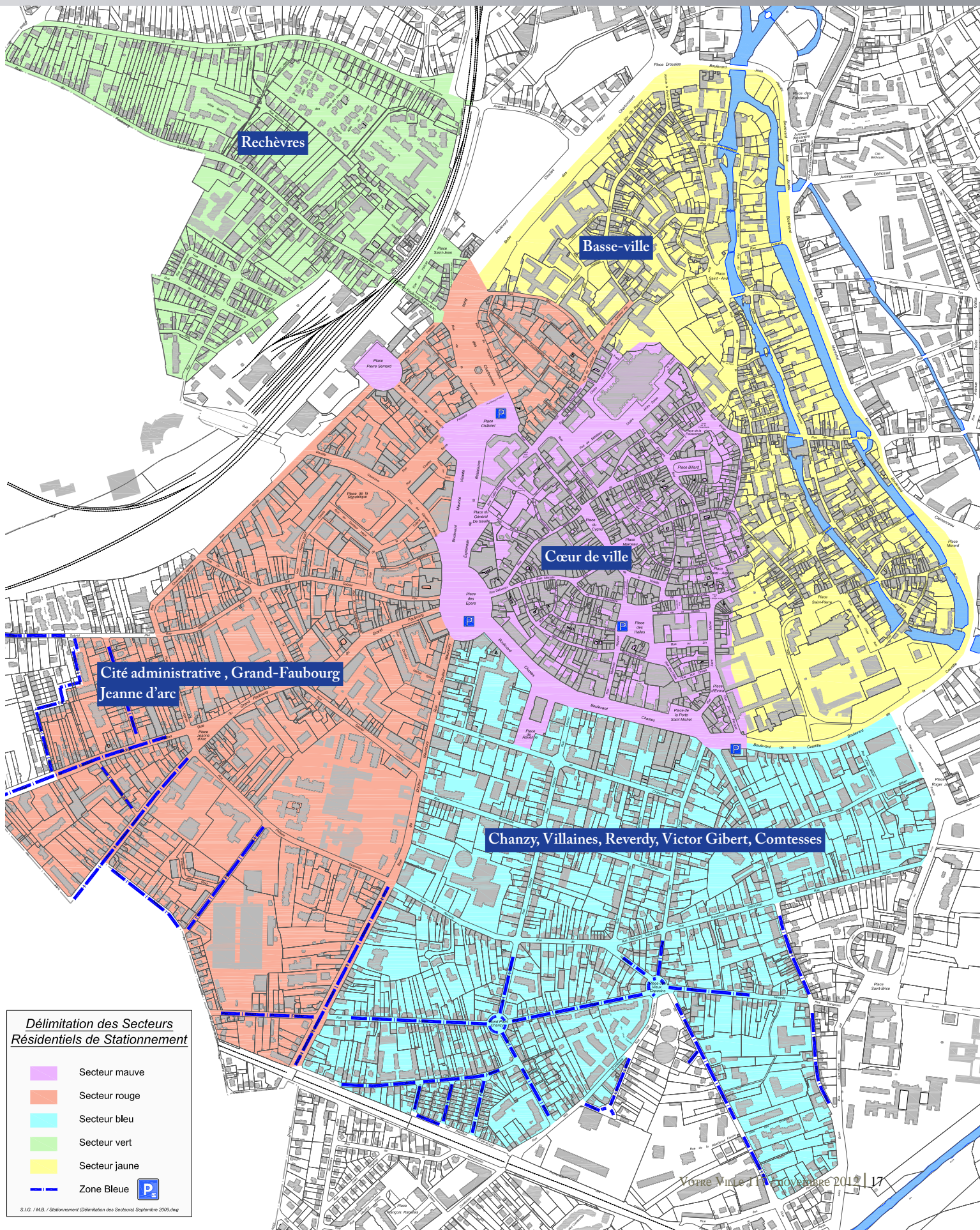
La vignette 2013 doit être apposée dans l'angle inférieur droit du pare-brise du véhicule à partir du 1^{er} janvier 2013. Seule la vignette 2013 valide la gratuité du stationnement résidentiel jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Téléchargement du plan et des informations sur le site de la ville à l'adresse suivante

<http://www.chartres.fr/votre-ville/transports-circulation/stationnement/>

[Plus d'infos sur le stationnement sur Chartres.fr/votreville](http://www.chartres.fr/votreville)





Délimitation des Secteurs Résidentiels de Stationnement

- Secteur mauve
- Secteur rouge
- Secteur bleu
- Secteur vert
- Secteur jaune
- Zone Bleue

S.I.G. / M.B. / Stationnement (Délimitation des Secteurs) Septembre 2009.dwg

Gala de Noël 2012 des seniors

En vedette, Nicoletta !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité et le Conseil d'administration du CCAS de Chartres sont heureux d'inviter les Chartains de 65 ans et plus au gala de Noël, le mardi 11 décembre, salle Ravenne à Chartreexpo. L'invitée d'honneur sera Nicoletta.

Deux séances sont programmées : 14h15 et 16h45.

Pour vous inscrire, complétez et retournez le coupon réponse ci-dessous **avant le mercredi 14 novembre** dernier délai au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et **dans la limite des places disponibles.** Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité. Un carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacle.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

Information complémentaire : en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé.



Inscription - gala de Noël 2012 -

M/Mme/Mlle (Nom)..... (Prénom) né(e) le.....
 et M/Mme/Mlle (Nom)..... (Prénom) né(e) le.....
 Domicilié(es) à CHARTRES, adresse :.....

Tel. indispensable souhaite(nt) assister à la séance de 14H15 ou 16H45 du gala de Noël

A retourner au CCAS de Chartres, Service Animation retraités, 32 bd Chasles, 28019 Chartres cedex.





Comment mieux affronter l'hiver ?

Au foyer -restaurant Sylvia Monfort.

L'hiver arrive.

Comme pour cet été, le magazine *Votre Ville* apporte ses conseils aux seniors. Les recommandations préventives sont pratiques et de bon sens.

Sources : conseils pratiques aux personnes âgées "Comment mieux affronter l'hiver" (Institut de gérontologie sociale)

A faire

- Bien manger et faire le plein de vitamines. Des repas équilibrés renforcent le système immunitaire. La vitamine C (dans les citrons, les oranges) augmente la résistance aux rhumes. La lutte contre le froid exige de l'organisme une dépense d'énergie importante. Il faut donc, en hiver, avoir une alimentation un peu plus riche en sucres lents (pain, légumes secs, riz...). Sous nos climats tempérés, une surconsommation de graisses n'a pas lieu d'être.
- Aérer la maison. Même froid, l'air doit être renouvelé pour être sain.
- Porter plusieurs épaisseurs de vêtements : l'air qui sépare ces couches isole du froid. Les choisir amples, pour ne pas gêner la circulation.
- Marcher, bouger, sortir. Il y a toujours moyen de se « dégourdir », même en faisant quelques exercices à l'intérieur.
- Recevoir des visites ou rendre visite à des amis.

A ne pas faire

- Chauffer au-delà de 21°C ; les surchauffes fragilisent l'organisme.
- Rester en robe de chambre toute la journée. Se calfeutrer chez soi et rester inactif n'est bon ni pour le moral ni pour le physique.
- Utiliser des mouchoirs en tissu : ils constituent de véritables réservoirs à microbes. Préférer ceux en papier en cas de rhume.

Foyers restaurants chartains

Pour vous aider à manger équilibré et prendre vos repas dans un contexte convivial, le CCAS peut vous accueillir dans ses trois foyers restaurants :

. Foyer restaurant Silvia Monfort, 26 rue du Docteur Gilbert, tél. 02 36 67 30 03.

. Foyer restaurant Marcel Gaujard, 59 rue de la Foulurie, tél. 02 37 91 27 00.

. Foyer restaurant du quartier de Beaulieu, 16 rue de Brétigny, tél. 02 37 28 31 11.

CCAS : programme « Bien manger »

Manger équilibré avec un petit budget

Le CCAS de la Ville de Chartres reprend son action de sensibilisation à la diététique, à travers son programme « Bien manger ». Quatre rendez-vous avec le public sont proposés ce mois-ci.



Les grandes lignes de la diététique ne sont plus inconnues : nous connaissons désormais tous les slogans « manger-bouger », « cinq fruits et légumes par jour », et autres. En revanche, la façon de les mettre en application au quotidien n'est pas évidente pour tout le monde. Et combien cela coûte-t-il ?

Madame Sapienza-Bodart, diététicienne, mandatée par le CCAS de Chartres, répond à ces questions.

Sous forme d'ateliers-cuisine, elle nous fait découvrir des façons simples et peu coûteuses de s'alimenter bien ou mieux.

Après avoir abordé de manière très pratique les bases d'une alimentation équilibrée, notre diététicienne propose de réaliser des recettes de cuisine faciles à refaire, utilisant des produits de moindre coût mais intéressants pour leur valeur nutritionnelle.

Comment cuisiner des aliments

que l'on ne connaît pas trop, quels plats éviter de trop consommer... Dans une ambiance conviviale, on a l'impression de préparer un dîner entre amis.

Ces ateliers sont ouverts à tous les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA).

Les rendez-vous de novembre :

- 13 novembre de 14h à 16h au CCAS de Chartres (32 -34, boulevard Chasles).
- 14 novembre de 9h à 11h30 au foyer restaurant des personnes âgées (16 rue de Brétigny, Chartres).
- 22 novembre de 14h à 16h au CCAS de Chartres.
- Le 23 novembre de 9h à 11h30 au foyer restaurant des personnes âgées.

Projet : dépistage et prise en charge du surpoids et de l'obésité chez l'enfant de 6 à 16 ans

L'éducation nutritionnelle est une thématique que le Service de Soins et de Prévention du CCAS de Chartres développe de plus en plus. Un nouveau projet, notamment, met en œuvre un dépistage et une prise en charge du surpoids et de l'obésité chez l'enfant de 6 à 16 ans.

Cette prise en charge est initiée par le médecin traitant puis associée à un suivi par une diététicienne et par les infirmières du service.

Un partenariat est également développé avec différents professionnels, dont ceux des MPT, pour inciter les enfants à pratiquer une activité physique.

L'objectif est de donner à ces enfants et à leurs familles de bonnes habitudes alimentaires, et de favoriser la pratique régulière d'une activité physique.

Plus de renseignements :
Service de Soins et de Prévention, 32 rue de Brétigny à Chartres - 02.36.67.31.40.





Les artisanales 2012, encore un succès !

Malgré un temps maussade, les visiteurs se sont pressés nombreux aux portes des Artisanales à Chartreexpo du 12 au 15 octobre dernier.

74 500 visiteurs pour cette 19^e édition du « plus grand des ateliers vivants » sur une surface d'exposition de 16 000 m².

Le public a particulièrement apprécié les animations présentées par les jeunes apprentis représentant les différents corps de métiers, et les démonstrations de sculpture sur glace de Gérard Taurin, champion du monde 2003.

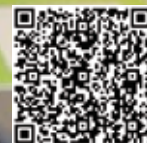
La Ville de Chartres proposait, sur son stand, une découverte des places de la Ville et des animations pour les enfants. Sur un second stand, le public s'attardait sur le projet « Pôle Gare » mis en scène par la Ville, Chartres Métropole et la SPL Chartres Aménagement sous forme d'exposition, de découverte virtuelle et de forums.

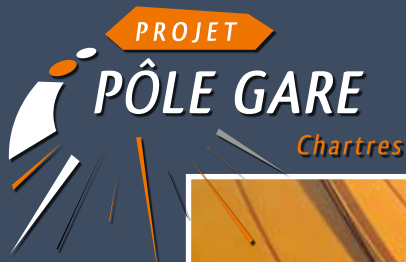
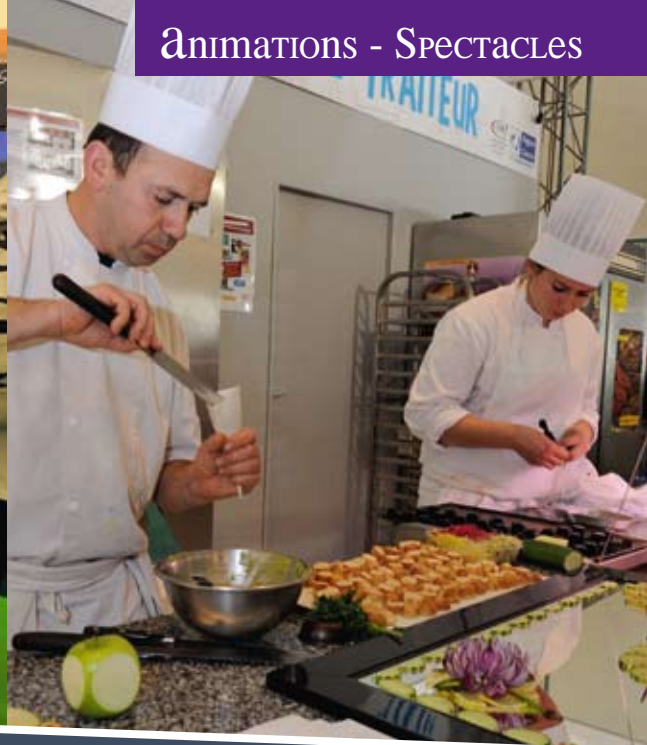
Organisés pour la deuxième année consécutive par Chartres Métropole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir, les « Entretiens de Chartres » se sont installés comme un rendez-vous indispensable. Des débats se sont déroulés autour de la valeur travail, de l'emploi dans les entreprises du secteur des métiers et des outils pour favoriser leur compétitivité.

Tout était réuni pour faire de ces quatre jours une animation intense.



Découvrez trois artisans en vidéo sur Chartres.fr





Stand Pôle Gare aux Artisanales



Examen de passage réussi

Projet important pour le futur de Chartres, l'organisation des transports et l'animation culturelle et sportive de l'Agglomération, le Pôle Gare tenait son propre stand aux artisanales.

A travers un espace d'exposition et des forums publics, élus et techniciens en charge du projet l'ont présenté dans ses différentes composantes, expli-

quer certains points particuliers et convaincre de la nécessité du projet pour accroître la qualité de vie du pays chartrain.

Près de 20 000 visiteurs ont fréquenté le stand, et plus de 120 ont assisté aux forums.

Le registre de consultation reste disponible à l'accueil de la mairie de Chartres.

Halle des sports rue Jean Monet

La salle d'escalade Roger Bellavoine

La salle d'escalade située Halle des sports Jean Cochet, rue Jean-Monnet, porte désormais le nom de Roger Bellavoine. En hommage à l'ancien conseiller municipal délégué aux sports à Chartres de 1983 à 2001, qui s'est éteint en décembre 2011 à l'âge de 74 ans.

La salle d'escalade créée en 1991 à sa demande porte désormais son nom : Roger Bellavoine. Jean-Pierre Gorges, député-maire, entouré d'élus, notamment Karine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse et aux sports, a dévoilé la plaque en l'honneur du président fondateur du club Chartres Vertical en 1987 et du comité départemental de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) en 1993. L'épouse de Roger Bellavoine, sa famille, et de nombreux amis, étaient présents. Jean-Pierre Gorges s'est engagé à améliorer encore la salle d'escalade en finançant de nouveaux modules en 2014.

Club «Chartres Vertical»

Création
1987

Salle d'escalade :
création en 1991

Président du club :
Laurent Lamotte

Nombre d'adhérents au club :
250

Age requis :
à partir de 7 ans.

Coordonnées du Club :
Laurent Lamotte,
17 rue du Bois-Saint-Jean
28630 Barjouville
tél. 02 37 33 06 54 ou
06 15 98 45 74
lamottela@wanadoo.fr



De gauche à droite : Laurent Lamotte président du Club Chartres Vertical, Jean-Pierre Gorges Député-Maire de Chartres et Ginette Bellavoine, épouse de Roger Bellavoine.

Objectif : le Championnat de France de Judo

Antoine Renaudin, le perfectionniste



Antoine Renaudin disputera le 25 novembre les Championnats de France de Judo à Montpellier. Un événement majeur dans la vie du jeune champion du Dojo Beauceron.

Ce menuisier est une armoire, jeu de mots facile, direz-vous, mais comme on dit en judo, « il ne doit pas être facile de déplacer ce bébé » de 1 m 80 pour 107 kg de muscles et d'os. Pour autant Antoine Renaudin, est un léger parmi les lourds, dans la catégorie-reine des plus de 100 kg, celle où s'illustra David Douillet et où triomphe Teddy Riner, le champion olympique.

Ce jeune homme de 21 ans ne s'est pas qualifié par hasard. Il est un «vieux» du judo, après seize ans de pratique, à Nogent-Le-Rotrou d'abord puis au Dojo Beauceron à Chartres.

Il est aujourd'hui l'incontestable leader régional de la catégorie : après un forfait sur blessure lors de la première compétition de ce niveau la saison dernière, il a remporté nettement les deux suivantes. Et il a fini ensuite troisième du Championnat Interré-

gional de la zone nord ouest, ce qui lui vaut de figurer parmi les trente-deux meilleurs Français de la catégorie. Ce sont eux qui se disputeront le titre national, le 25 novembre à Montpellier.

Parallèlement, Antoine Renaudin est devenu menuisier l'an dernier, dans une entreprise de Coudray-au-Perche.

«Je suis très heureux de découvrir ce monde quasi-professionnel du judo de haut niveau. Mon objectif est simple : gagner bien sûr, ou au moins me classer parmi les cinq premiers pour m'installer dans cette première division du judo français.»

Le jeune homme est ambitieux. *«J'aime la compétition, et si je ne bénéficie pas des conditions d'entraînement du plus haut niveau national, j'ai la chance de pouvoir disputer chaque mois deux ou trois compétitions pour me frotter aux meilleurs. Ces déplacements ont un coût, et je remercie le Dojo Beauceron de le permettre à notre groupe*

de jeunes combattants».

En effet, dans les sports dits d'opposition, il est essentiel pour progresser de se mesurer au plus grand nombre possible de partenaires / adversaires.

Pour les initiés, et les pratiquants du judo sont très nombreux, dans cette discipline où les Français se sont illustrés aux derniers Jeux Olympiques de Londres, sachez que ses mouvements préférés sont *uchimata* (technique de hanche), *tai-otoschi* (barrage avec la jambe) et *ippon seoi nage* (technique d'épaule).

Pas besoin d'être un spécialiste de l'anatomie pour vérifier qu'Antoine Renaudin est un judoka très complet, qui aime aussi le combat au sol où sa densité fait souvent la différence, technique d'étranglement à l'appui.

Bonne quête de victoire donc à ce judoka enthousiaste et simple qui, comme dans son métier, «tente d'approcher la perfection».

Le Krav Maga, techniques défensives

Installée dans le centre ville de Chartres depuis janvier 2001, l'association Krav Maga région Centre enseigne une méthode d'autodéfense et de combat au corps à corps suscitant un réel engouement chez les forces de l'ordre et les métiers d'urgents : pompiers, infirmières, médecins, mais aussi commerçants, militaires, lycéens, les femmes et toute personne parrainée par un adhérent.

Comme le souligne le président fondateur de l'association, «*Le Krav Maga est un système basé sur des principes de logique et sur l'utilisation des réflexes naturels.*»

Une méthode d'autodéfense ouverte à tous, sur présentation d'un certificat médical. «*Vous pourrez apprendre des tactiques défensives adaptées à différentes situations : obscurité, assis, couché, liberté de mouvements limités, après un effort physique intense ou une situation de stress...*».



Le Krav Maga

L'association existe depuis 13 ans à Chartres.

40 adhérents environ.

Age requis pour pratiquer : à partir de 14 ans.

Les cours ont lieu les lundis, jeudis et vendredis de 19h30 à 21h.

Stages trimestriels à thèmes.

Prochain stage de self défense féminine le samedi 1^{er} décembre de 9h30 à 12h.

Stage avec Robert Paturel

Robert Paturel sera présent à Chartres le samedi 17 novembre lors d'un stage de self défense ouvert à tous de 9h30 à 13h30.

Ancien policier d'élite du Raid, concepteur de la méthode de Tonfa et de self défense de boxe de rue, 6 fois champion de France de Boxe Française, champion d'Europe en 1984, Robert Paturel a exercé son métier de policier dans des unités d'élite : GIPN, Raid. Il enseigne depuis 40 ans et a importé le tonfa en France. En 2002, il a créé le concept de «boxe de rue», sa vision de la self-défense, nourrie de sa pratique des arts martiaux et de son expérience sur le terrain.

Durant le premier semestre 2013, d'autres experts sont attendus à Chartres.

**Renseignements et inscriptions
06 74 49 22 92.**

Conférence
du Lions Club
Chartres Doyen



Que reste-t-il du communisme en Europe ?



Pour sa conférence de fin d'année, le Lions Club Chartres Doyens a sollicité l'intervention de Stéphane Courtois,

historien et universitaire français, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de l'histoire des mouvances et des régimes communistes.

Le communisme en Europe est loin d'être un sujet clos. Stéphane Courtois retracera le processus et les caractéristiques de l'effondrement du système soviétique et de ses États satellites.

Pour ce qui est de l'actualité du communisme, s'il paraît globalement très affaibli dans nos démocraties d'Europe occidentale, il nous sera montré que quatre cas de figure ont modifié le paysage politique de l'ex-bloc soviétique : les révolutions anticommunistes, les conversions des appareils politiques, les reconversions des systèmes d'apparechiks, ou les involutions des régimes.

La question des archives d'État sera abordée, à travers les processus de leur ouverture ou refermeture au public.

Le vendredi 23 novembre à 20h30, salon Marceau de l'Hôtel de ville de Chartres

Entrée 10 €, au profit des œuvres sociales du Lions Club Chartres Doyen

**Réservation : magasin
"Votre Intérieur",
21 rue de la Pie.
Tél. 02 37 21 75 45**

Dimanche 2 décembre

La foire de la Saint-André

Immense braderie chartraine datant du Moyen Age, la foire de la Saint-André réunit des exposants et camelots de la France entière au cœur de ville, pour le plus grand plaisir du public qui se déplace chaque année en nombre.



Christian Gorge, adjoint chargé de la communication.



« La foire de la Saint-André aura lieu cette année le dimanche 2 décembre, en raison des championnats d'Europe de natation qui se dérouleront à l'Odyssée le dimanche 25 novembre avec une animation concomitante place des Epars », annonce Christian Gorge, adjoint chargé de la communication.

« La foire était réservée au départ aux commerçants non sédentaires, puis, au fur et à mesure, certains

sédentaires ont ouvert leur magasin. Le retour ayant été favorable, de nombreux magasins chartrains seront ouverts ce jour-là ».

La foire de la Saint-André est l'occasion de voir 200 commerçants investir la ville dès 5h du matin, pour proposer leurs produits et offrir la possibilité de faire de bonnes affaires à chaque coin de rue. Les étals s'étendent de la porte Saint-Michel à la butte des Charbonniers : confection, habillement, chaussures, équipe-

ment de la maison et du jardin, outillage et bricolage, jouets et bibeloterie.

En raison des travaux place Billard, les commerçants de bouche seront répartis sur l'ensemble de la foire avec des spécialités locales et régionales variées.

Des attractions foraines s'installeront butte des Charbonniers pour le plaisir des petits comme celui des grands.

Un esprit de fête avant les fêtes !

Comité Unicef de Chartres

Les droits des enfants s'exposent



Le Comité Unicef de Chartres propose une double exposition consacrée à la santé des enfants et à l'eau. A découvrir du 20 au 23 novembre dans la salle Jehan de Beauce, à l'Hôtel de Ville.

Le 20 novembre 1989, 192 pays signaient la Convention internationale des Droits de l'enfant, devant protéger et améliorer les conditions de vie des enfants. Quelles sont les avancées significatives réalisées depuis? Cette exposition établit un bilan et donne un aperçu de l'état sanitaire des enfants et des mères des populations défavorisées en Afrique, en Asie et en milieu rural. Comment évolue la mortalité, de quelles campagnes de prévention et de soins bénéficient-ils... quelques questions parmi tant d'autres.

En parallèle, un volet sur l'eau est présenté. Ressource rare et précieuse pour certains pays, comment est-elle préservée, quelles actions sanitaires permettent de la valoriser et d'en faire vecteur d'action sanitaire? L'unicef y présente certaines de ses actions dans ce domaine, dont la promotion de l'hygiène.

Au cours de ces journées d'exposition, le comité Unicef de Chartres mettra en œuvre des ateliers interactifs auprès des classes d'écoles primaires et de collèges, avec l'appui de supports vidéo, de jeux et d'animations (lectures théâtrales, travail sur la musique...), pour sensibiliser ce jeune public aux droits essentiels.

Du 20 au 23 novembre, Hôtel de Ville, salle Jehan de Beauce. Accueil Unicef de Chartres : 2 rue de la Porte Cendreuse, tél. 02.37.36.80.94 et 06.03.19.63.71

Le Salon du Mariage d'Eure-et-Loir



1000 idées et petites attentions

Le Salon du Mariage de Chartres est devenu celui d'Eure-et-Loir. Il fête cette année son 15^e anniversaire.

En un lieu unique, il offre mille idées pour organiser votre futur mariage. Plus de 60 professionnels sont présents pour répondre à toutes sortes d'attentes, du coiffeur à l'organisation de la lune de miel, en passant par les photographes, les artisans bijoutiers, les locations de véhicules...

Trois défilés rythment ce rendez-vous ; permettant d'admirer les collections 2013 de robes de mariées, de costumes et habits de cocktail. L'école de danse Massaro, l'orchestre Hoarau et qu'un espace dédié aux enfants donneront une tonalité festive à ce salon.

Salon du Mariage d'Eure-et-loir dimanche 11 novembre à Chartreexpo de 9h30 à 19h.

Évitez les files d'attente en pré-réservant vos places sur : <http://www.salondumariageeureetloir.fr>

Le 14 novembre à Chartres

En marche pour la Journée mondiale du diabète!

Initiée en 2006 par les Nations Unies, la Journée mondiale du diabète a lieu chaque année le 14 novembre. Afin d'informer et sensibiliser les Chartains sur cette maladie chronique, le laboratoire Novo Nordisk organise une marche ouverte et prévoit des animations sur la place des Epars.



366 millions de personnes dans le monde

Le diabète concernait plus de 366 millions de personnes dans le monde en 2011. Les prévisions sont à la hausse et selon la Fédération Internationale du Diabète, il pourrait y avoir plus de 552 millions de personnes diabétiques dans le monde en 2030



Le diabète est une maladie chronique due à une augmentation du taux de sucre dans le sang.

Pour le diabète de type 1, cette augmentation est due à un dysfonctionnement du pancréas qui ne produit plus d'insuline pour réguler le taux de sucre.

Le diabète de type 2 est lié à une diminution de la sécrétion d'insuline conjointement à une mauvaise utilisation de l'insuline par les cellules du corps humain.

En France, plus de 4 millions de personnes sont atteintes par cette maladie et 700 000 personnes seraient diabétiques sans le savoir.

Pour informer et prévenir cette maladie, Novo Nordisk, leader mondial dans le traitement

du diabète, dont l'un des sites de production est implanté à Chartres depuis 1961, organise une marche pour sensibiliser les Chartains au diabète. Des activités seront prévues pour les enfants. Des tests de dépistage seront proposés gratuitement au cœur d'un village «Changeons le diabète» sur la Place des Epars. Un événement ouvert à tous!

Programme du mercredi 14 novembre

- Marche à partir de 12h place des Epars ou à partir de 17h, 5 rue Edmond-Poillot à Chartres, site de production de Novo Nordisk.
- Des bâtiments de Chartres seront éclairés en bleu, à partir de 18h.

Salon du diabète et de la nutrition

Le samedi 10 novembre

L'association Diabète 28 (association de patients) organise, en partenariat avec la Maison du diabète et de la diététique de Chartres, la mutuelle Sphéria Val de France et le laboratoire Sanofi, le salon du diabète et de la nutrition, le samedi 10 novembre de 13h30 à 18h, à l'hôpital l'Hôtel Dieu, 34 rue du Docteur Maunoury à Chartres. Stands, tables rondes, animations attendent le public. Entrée gratuite.

Association des Amis des Jumelages de Chartres



West Side Story

Photo : Nilz Boehme

Pour la fin de l'année, l'Association des Amis des Jumelages de Chartres vous propose d'assister à la comédie musicale *West Side Story*, à Paris.

West Side Story, c'est l'histoire de Roméo et Juliette transposée dans le contexte de la guerre des gangs à New York dans les années 50, sur les airs inoubliables de Leonard Bernstein et Stephen Sondheim (« America », « Maria », « Somewhere », « Tonight »...) et les chorégraphies de Jérôme Robbins.

Grâce à son adaptation cinématographique réalisée en 1961 et récompensée par dix Oscars, des millions de personnes ont découvert cette œuvre. *West Side Story* a été l'un des plus grands succès de tous les temps et a renouvelé le genre de la comédie musicale.

Dans le respect absolu de l'œuvre

originale, la troupe de chanteurs-danseurs-comédiens reprend le rythme originel de cette œuvre mythique. Les textes et les chansons sont en version originale, avec surtitres en français.

Au théâtre du Châtelet, Paris, samedi 22 décembre à 15h.

Tarifs : 67 € pour les adhérents de l'Association, 72 € pour les non adhérents, transport en car compris (départ de Chartres à 12h).

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire le plus auprès du secrétariat de l'Association des Amis des Jumelages de Chartres – 2 rue Chanzy-Chartres Tél. 02 37 21 76 77.

Illustrons le thème du parfum

L'Esprit du Parfum, ouvert du mardi au samedi, est un lieu de découverte de flacons à parfum prestigieux et de l'atmosphère du parfum avec des conférences sensorielles et interactives.

Cet espace développe aussi d'autres activités autour d'expositions, comme les peintures de Sylvie Fortin qui ont lieu jusqu'au 5 janvier 2013, ou un atelier dessin à compter du mois de novembre. François Guiol, dessinateur et illustrateur professionnel chartrain, organise des ateliers graphiques autour du parfum : flacons, planches botaniques, plantes à parfum..., sur une durée de deux heures qui se tiendront à l'Esprit du Parfum, le mardi 20 novembre de 14h à 16h, le jeudi 22 novembre de 10h à 12h et le mardi 27 novembre de 14h à 16h.

Cours pour tous publics, débutants ou avertis.

Tarif de la séance : 20 €

Venir avec son matériel (papier dessin et crayon de papier).

Renseignements : Esprit du Parfum, parvis de la cathédrale, tél. 06 84 31 59 16.



Festival Top in Humour

Une déclinaison chartraine



Chaque année le festival Top in Humour mise sur plusieurs jeunes humoristes prometteurs : Nicole Ferroni et Jérémy Charbonnel en 2011, Olivier de Benoist (2010), Lamine Lezghad (2009), Baptiste Lecaplain... et tant d'autres depuis 2004 !

Les choix ont, semble-t-il, été plutôt heureux, et nous souhaitons vivement que le cru 2012 propose de jeunes talents de plus en plus intéressants tant sur le plan artistique qu'humain... Parmi tous ceux qui sillonneront le département, entre Illiers, Luisant, Saint-Prest, Oisème... six artistes seront chartrains le temps de trois soirées.

Plateau Houlala

Baptiste Lecaplain, Mustapha El Atrassi, Willy Rovelli, Charlotte Gabris composent un quatuor de choc pour une soirée tout en zygomatiques.

Des visages et des voix que l'on connaît grâce aux plateaux de télévision, aux ondes radio ou aux affiches de cinéma. Bref, tout pour faire la fête salle Ravenne...

Chartrexpô, salle Ravenne,
le 20 novembre à 20h30

Infos et réservations

tél. 02 37 23 42 79

et 0892 68 36 22.

Tarifs : 20€, 15€

1 carte achetée = 5 tarifs réduits
+ la finale des Tremplins des P'tis rieurs, à Mainvilliers



Toute la programmation,
les infos et les tarifs
consultables sur
<http://www.topin humour.fr>

[Toute la programmation
sur Topin humour.fr](http://www.topin humour.fr)



Et aussi
Thierry Marquet
**Cherchez pas le titre,
c'est marquet dessus**
À la salle Doussineau,
le 10 novembre (voir p.34)

Perruque(s)

Jonathan Lambert

Si, il est bien seul ! Dans la lignée de la jeune génération des « comiques à personnages », Jonathan Lambert joue la multiplicité des caractères. Les perruques lui vont si bien ! Tour à tour homme, femme, vieux, jeune... il enfle les antonymes comme d'autres des chaussettes. A chaque jour suffit sa peine : la vôtre sera de vous en remettre.

Théâtre de Chartres, le 24 novembre à 20h30

Infos et réservations :

tél. 02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

tarifs : 9€, 15€, 23€





Expressions contemporaines au Prieuré Saint-Vincent

Les Bishnoïs, écologistes depuis le 15^e siècle

Pour clore sa saison 2012, le Prieuré Saint-Vincent accueille Franck Vogel. Son exposition photographique consacrée aux Bishnoïs, peuple du nord-ouest de l'Inde, révèle des hommes « naturellement » écologistes.

Photographe, Franck Vogel sillonne le monde, de la Tanzanie à l'Ukraine, de l'Albanie à l'Inde. Il expose son travail lors de rencontres photographiques internationales et à travers des publications dans de grands médias (Le Monde2, Courrier International, Géo...). Depuis 2007, il s'intéresse aux relations privilégiées entre la nature et l'homme. Son sujet sur les Bishnoïs prouve qu'il existe des symbioses réussies.

Les Bishnoïs, majoritairement établis au Rajasthan, vivent en harmonie avec la nature et n'hésitent pas à sacrifier leur vie pour la protéger. Leur nom signifie « vingt-neuf », en référence aux 29 principes de conduite édictés au 15^e siècle par leur gourou Jamboji. Ces préceptes mettent la protection de la nature et des animaux au cœur de leur vie quotidienne. « Mieux vaut une tête tranchée qu'un arbre abattu », déclara il y a 200 ans Amrita Devi, une femme de la communauté, face à l'armée du maharadjah venue abattre les arbres d'une forêt. Plus de trois cents villageois laissèrent leur vie dans cette opposition. Suite à ce massacre, le maharadjah, touché par le courage dont firent preuve

les Bishnoïs, décida d'interdire la chasse et l'abattage des arbres sur leur territoire.

L'exposition « Les Bishnoïs, écologistes depuis le 15^e siècle » regroupe une série de 25 photographies.

**Du 17 novembre
au 23 décembre, du mardi
au dimanche de 14h à 18h30
Prieuré Saint-Vincent,
12, rue de la Porte-cendreuse.
Entrée libre.**

Rajasthan, l'âme d'un prophète

Les photographies de Franck Vogel ont été le point de départ de ce film documentaire, co-écrit par Franck Vogel et le réalisateur Benoît Ségur. Une rencontre insolite avec des personnages de la communauté bishnoï : Kamuran, pèlerin en croisade contre les sacs plastiques, Ranaram, ce paysan d'une incroyable sagesse qui entreprend de reboiser le désert, avec 22000 arbres à son actif, ou encore ce jeune élève qui se destine à la prêtrise. Une occasion rare de faire une nouvelle mise au point sur notre environnement.

**Ce film sera présenté le samedi
17 novembre à 15h30 à la
médiathèque l'Apostrophe.**



**Benoît
Séгур,
réalisateur
néo-
chartrain**

Benoît Ségur passe une grande partie de son temps dans des contrées éloignées, à l'écart des grandes métropoles. A travers ses films documentaires –une quarantaine jusqu'à présent– des peuples nous montrent une autre conception de la vie, loin de nos préoccupations actuelles d'homocentristes.

Son récent film *Les Rois guerriers de Sibérie*, prochainement diffusé sur Arte, est son premier docu-fiction. Il est consacré aux Samoyads, ethnie de Sibérie à laquelle se sont heurtés les colonisateurs russes au 17^e siècle, époque où un manteau de fourrure coûtait son poids d'or.

A la recherche d'une autre vie que celle que proposent Paris et sa banlieue, Benoît Ségur et son épouse russe sont Chartrains depuis quelques années, séduits par « une ville très agréable, qui évolue bien ».



Salle Doussin



Danakil



◀ **Thierry Marquet**
« Ne cherchez pas, c'est Marquet dessus »

En 1^{re} partie de soirée : 1^{re} ½ finale du « Tremplin des P'tits Rieurs »

Samedi 10 novembre à 20h30

Dans le cadre du festival

Top in Humour

Thierry présente un vrai florilège de personnages aussi loufoques que crédibles. Son délire : jouer avec le public... et lorsque le contact passe, c'est le début d'une partie de ping pong hilarante entre l'artiste et le spectateur. Pince sans rire et corrosif, cet humoriste est surtout un excellent comédien qui se moque de tous ces petits trucs de la vie qui nous rendent souvent ridicules. Prix du public



Syrano

l'an dernier, vous l'avez sollicité pour qu'il présente l'intégralité de son spectacle... c'est chose faite.

Entrées 5€ et 7€

Réservations : 02 37 21 56 20
topinhumour@gmail.com

▲ Danakil, Syrano, Atomik et Natty Jean viennent à votre rencontre!

Scènes de musiques actuelles

**Samedi 17 novembre à 17h30/
 gratuit/rencontre - projection - concert**

Les musiciens de Danakil forment un des groupes phares de la scène reggae française. Entourés de Syrano et Atomik, les locaux de l'étape, ils évoquent la vie d'un groupe sur la route, autoproduction, indépendance, création, en-

vironnement professionnel d'un artiste... vous pourrez leur poser toutes vos questions! La rencontre sera précédée de la projection du documentaire *La Route des Songes*: une année en tournée avec Danakil. La soirée se clôturera sur concert unplugged de Natty Jean, la révélation de la scène reggae africaine, en acoustique. Coup de projecteur sur le Carma 28, nouveau dispositif destinés aux artistes et groupes du 28 (formation, création, résidence, promotion, diffusion...). En partenariat avec la Fracama.

Tarifs : Entrée libre sur réservation. Réservations : 02 37 23 41 44 (répondeur)/ reservation@ville-chartres.fr

Les masses merveilleuses, viens danser avec moi!

Restitution du travail

de résidence, création 2012

de la compagnie Les Acharnés.

Samedi 1^{er} décembre à 20h30

et dimanche 2 décembre à 16h30

Un projet fou! Le spectacle «Les masses merveilleuses, viens danser avec moi!» se construit. Plus de 40 personnes de tous âges et tous horizons se sont risquées avec une impressionnante aisance. Il y a à Chartres un potentiel fantastique. La salle Doussineau et le Théâtre de Chartres partagent et accompagnent cette aventure. Les Acharnés ont déjà embarqué les volontaires sur le grand voilier de la création. Venez assister à la salle Doussineau aux premières «livraisons» du «solo accompagné» de Pierre Doussaint avant sa création sur la scène du Théâtre de Chartres le 20 décembre 2012.

Tarifs : entrée libre sur réservation :

tél. 02 37 23 41 44

reservation.doussineau@ville-chartres.fr



Théâtre de Chartres

Eclectisme en novembre

Le théâtre de Chartres entre dans sa croisière éclectique. Burlesque, classique, tonique ou intimiste... des tonalités variées pour des soirées de qualité.



Les dangers du fromage

Théâtre, avec Jacques Bourdeaux ou Pascal Rome. Compagnie opus

Dans cette très non-sérieuse conférence, Jean Grappin, vacataire à mi-temps à l'Observatoire des Risques alimentaires nous présente les nombreux risques découlant de la consommation du fromage.

Les 13 et 14 novembre, 20h30.
Tarifs : 9€, 15€, 23€.

Padam padam

Spectacle musical, Cie Comme si.

Est-il encore besoin de présenter ce spectacle, qui n'a pas désempli depuis sa création en 2010 ? Musique, chanson et jeu théâtral retracent le parcours de Norbert Glanzberg, compositeur pour les plus grands (Montand, Piaf...) dans les années 40 et 50.

Le 17 novembre, 20h30.
Tarifs : 9€, 15€, 23€.

Premier combat

Théâtre, compagnie Archipel.

Jean-Moulin, préfet, est empri-

sonné et partage sa cellule avec un tirailleur sénégalais. Cette nuit est celle où il tente de se suicider. Ce huis-clos expose un combat intérieur : celui d'un fonctionnaire qui fera le choix de la résistance, qui cherche à tâtons, en lui-même, de quoi affronter ses peurs. La sobriété des personnages et de la mise en scène sert magistralement le texte.

Le 20 novembre, 20h30.
Tarifs : 9€, 15€, 23€.

Perruques(s)

One-man show, Jonathan Lambert

Jonathan Lambert se produit au Théâtre de Chartres dans le cadre de la programmation du festival Top in Humour. Voir p 31.

Le 24 novembre, 20h30.
Tarifs : 9€, 15€, 23€.

Dom Juan

Théâtre, Molière, mise en scène René Loyon

La mise en scène, dimensionnée en « théâtre de chambre », met en relief le caractère équivoque de ce



Photo : Nathalie Hevieux

classique. On y assiste aux tours d'un « grand seigneur méchant homme », mais on y perçoit, en parallèle, l'honnêteté de sa quête existentielle : comment donner un sens à sa vie ? Une grande énergie joyeuse.

Le 24 novembre, 20h30.
Tarifs : 9€, 15€, 23€.

En acoustique

Chanson, Alain Chamfort, piano

Les incontournables « tubes » d'Alain Chamfort - *Manureva*, *La fièvre dans le sang*, *Bébé chanteur*... - sont portés ici par le seul piano et le velours de la voix. Le théâtre se fait boudoir pour y apprécier le jeu de séduction et de sensibilité dans lequel l'artiste est passé maître.

Le 30 novembre, 20h30.
Tarifs : 15€, 23€, 31€.

La Tentation d'Ève

Danse contemporaine, Marie-Claude Pietragalla, compagnie Le Théâtre du Corps

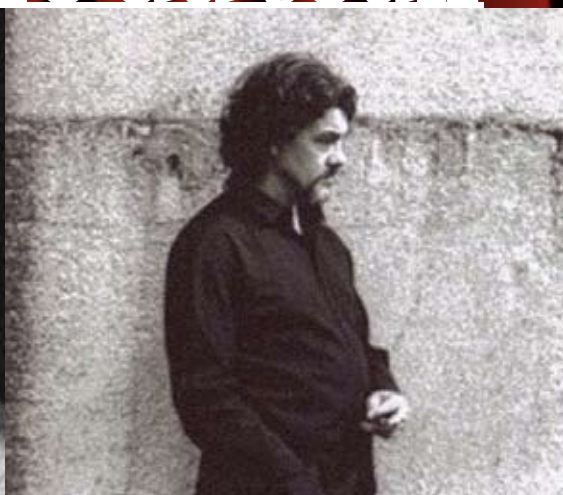
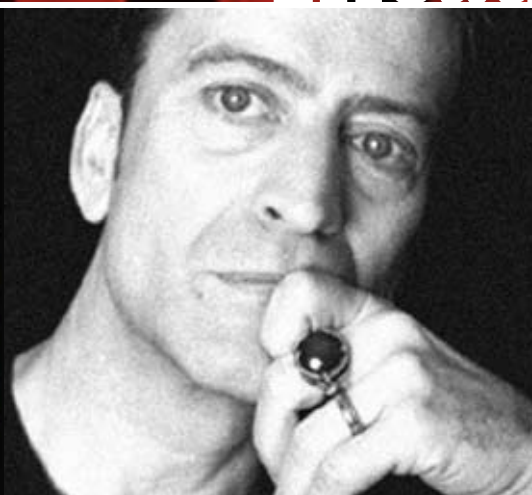
De la pomme des temps bibliques aux hystéries contemporaines, la danseuse chorégraphe embrasse la femme éternelle. Loin d'un idéal éternel-féminin, c'est une prestidigitation puissante qu'elle nous propose. Des pas erratiques, des pliés plus cassés qu'ils ne sont arrondis, une pantomime proche de l'animisme... les tableaux se succèdent, aussi envoûtants et poétiques que le plus sensuel des sortilèges. Et si c'était ça, la femme ?

Le 4 décembre, 20h30.
Tarifs : 9€, 15€, 23€.



[Plus d'infos sur theatredechartres.fr](http://theatredechartres.fr)

Théâtre du seuil



Louis Ville en concert

Tom Waits, Arno ou Arthur H pour le timbre de la voix, Brel pour l'émotion, le frisson et la force de l'interprétation, Bashung pour la flamboyance du désespoir, les écorchures et l'art de la dérision, autant d'éloges usées au fil des années par les plumes expertes des critiques pour souligner le talent et la singularité de Louis Ville.

Homme de scène, il a jalonné les routes hexagonales et européennes de plusieurs centaines de concerts. Au fil des années, son charisme exceptionnel a fait chavirer d'émotion un public toujours plus dense qu'il transporte avec humour aux confins de son univers sensible. Son écriture est d'une noirceur incandescente, d'une poésie charnelle. Et sa voix, « rauque 'n roll » et sensuelle, apporte à ses textes une intensité poignante.

Sa musique a toutes les couleurs du monde : des confins de l'Orient aux Balkans, de la chanson populaire française au blues cajun, il peint des paysages d'une beauté mélancolique dans lesquels il promène un monde fantasmagorique, peuplé de tout, de rien et surtout d'amour.

Les 23 et 24 novembre à 20h30
Théâtre du seuil
Chapelle Saint-Julien

Stage d'écriture avec Louis Ville

Vous avez envie d'écrire des textes de chanson, d'écrire des poèmes, de développer vos capacités, d'ouvrir votre imaginaire. Cet atelier vous offrira la possibilité de vous exprimer en toute liberté, de vous faire conseiller en prenant en compte votre sensibilité. Il vous donnera les bases de la technique d'écriture.

Depuis plus de 10 ans, Louis Ville a animé nombre d'ateliers au sein de centres culturels, foyers, centres de détention. Sa force d'écriture a donné lieu il y a un an à la parution de son premier livre *De beaux riens*, recueils de textes figurant sur ses albums et textes inédits.

Il est urgent de découvrir Louis Ville sur scène pour sa force d'interprétation, sa voix chaude, ses textes poétiques, ses musiques aux couleurs du monde, sa plume bien aiguisée.

Écorché vif, on aime l'ensemble pour sa rudesse passionnée. Ses chansons sont à vif, comme lui. Dès lors difficile de rester indifférent...

Le 24 novembre de 14h à 18h
Théâtre du seuil Chapelle
Saint-Julien avec la complicité
de la Fracama.
Participation 10€.

Le Comte Lautréamont en résidence au Seuil

Cette résidence d'artistes concoctée avec la complicité de la Fracama a pour objectif de permettre à K. Styczynski et M. Goudot de consolider leur travail sur le son et la scénographie. Une captation audio et vidéo sera réalisée et disponible sur notre site.

Cette adaptation musicale du livre culte *Les Chants de Maldoror* du comte de Lautréamont (Isidore Ducasse) sera interprétée au Seuil les 1^{er} et 2 février. Lautréamont est mort à 24 ans sans connaître la gloire de son livre unique. Ce voyage dans une littérature sauvage et révoltée, portée par une voix des plus convaincantes, qui chante, scande ou récite dans un univers sonore des plus variés et des plus efficaces, armé de résonnances rock et orné de fantaisies baroques.

Du 18 au 22 novembre

Réservations :
www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Fnac, Carrefour...
Infos au 02 37 36 89 30

Théâtre du Portail Sud



Une singulière thérapie

Découverte Avignon 2012

Une comédie actuelle de Vincent Duviau, mise en scène de Vincent Duviau avec Esméralda Marzo et Vincent Duviau.

Quand une femme de ménage atypique et malicieuse devient le coach d'un vieux garçon maniaque.

Un duo dynamique pour une comédie pleine d'esprit, de suspense et de rebondissements.

Du vendredi 2 au dimanche 25 novembre, les jeudis, vendredis, samedis à 21h, dimanche à 16h.

Tarif: 15€/11€

Mange ta soupe, Arthur!

Spectacle jeune public à partir de 3 ans. Compagnie Métamorph' Théâtre avec Fabien Duprat et Gianna Canova.

Spectacle interactif au castelet, mêlant acteurs et marionnettes : une première expérience théâtrale inoubliable!

Les 5, 6, 7 novembre à 10h30 ; les 8, 9, 10 novembre à 10h30 et 14h30. Tarifs: 7€/11€

Écrits d'amour de Claude Bourgeyx

Mise en scène et interprétation : Jean-Claude Fallet.

Inattendu, toujours cocasse, le plus souvent désopilant. Une magistrale leçon d'humour.

Tu m'écris, je te réponds. 27 personnages libèrent leur plume, tous de drôles d'oiseaux plus ou moins recommandables.

Du jeudi 29 novembre au dimanche 9 décembre : jeudis, vendredis, samedis à 21h, dimanches à 16h.

Tarif: 15 €/11€

Réservations conseillées :

02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com



Stages au théâtre Portail Sud

avec Fabien Duprat et Gianna Canova. Compagnie Métamorph' Théâtre.

Fabien Duprat et Gianna Canova, artistes complets formés à l'atelier théâtral de Diego Pesaola en Italie, ont participé à de nombreuses expériences au sein du Théâtre Corporel et Vocal de Yves Lebreton et au Living Theater. Ils ont joué *Qui a peur de Virginia Woolf* au Théâtre Portail Sud en 2011 et sont les créateurs et comédiens du spectacle jeune public *Arthur*, joué cette année au Théâtre Portail Sud.

Leur stage propose une approche originale et enrichissante au corps, à l'objet et à la voix en tant que prolongement du corps.

Enfants

les 5, 6, 7 novembre de 14h à 16h30

Adolescents

les 8, 9, 10 novembre de 16h30 à 19h

Adultes

les 5, 6, 7 novembre de 19h30 à 22h30

Tarifs des stages

Enfants et ados : 65 € ;

adultes : 90 €

Abonnement au théâtre offert + 1 spectacle gratuit.

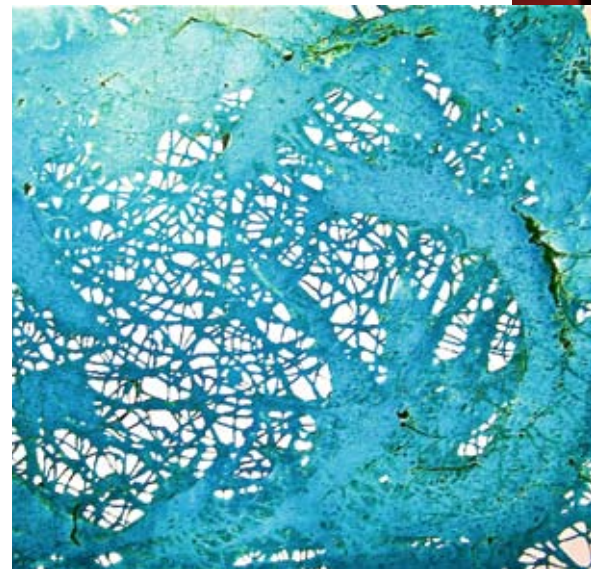
Renseignements et

préinscriptions :

tél. 02 37 36 33 06

Nombre de places limité.

Théâtre de Poche



Vers les « Récits de la Kolyma » (première partie)

Théâtre.

Textes de Varlaam Chalamov, Ossip Mandelstam, Sylvie Germain, Blaise Cendrars...
Théâtre de l'Argile, mise en scène Jean-Christophe Cochard, avec Jean-Christophe Cochard et Igor Drigatsch, scénographie Stéphane Pauvret.

« Qu'est-ce que la Kolyma ? Une presqu'île de l'est de la Sibérie, d'après les géographes. Une planète, selon les détenus de ses camps, et même une « planète enchantée : douze mois d'hiver et le reste, c'est l'été ». A en croire certains témoins, c'est une région qui ne figure pas sur la carte, un lieu au-delà des confins du monde, un « toujours plus loin » qui est en même temps un « il n'y a plus où aller », « un nulle part ». Luba Jurgenson : (traductrice des *Récits de la Kolyma* de Varlaam Chalamov.)

Aujourd'hui, sauf pour quelques spécialistes, la Kolyma ne nous évoque rien, le mot est englouti. C'était un camp de travail et de mort, symbole de l'oppression stalinienne. La Kolyma est décidément trop loin de toutes nos

préoccupations, irréparablement trop loin de notre conscience et de notre imagination.

C'est avec ces quelques écrivains, le magnifique auteur Varlaam Chalamov, le poète Ossip Mandelstam, Sylvie Germain, que nous vous proposons ce voyage. Un voyage forcément sans destination, mais un déplacement, une tentative de rencontre avec des poètes. Faire une petite place en nous-mêmes, afin que ceux-ci, nous fassent peut-être signe en direction de l'essentiel, qui forcément se trouve en nous quelque part.

Avec l'aide de la Région Centre et du Conseil général d'Eure-et-Loir.

Coproduction : Théâtre en Pièces, Théâtre de l'Argile

Vendredi 23 novembre à 20h30

Samedi 24 novembre à 20h30

Vendredi 30 novembre à 20h30

Samedi 1^{er} décembre à 20h30

Tarifs : 13 € et 9 €

Réservations au 02 37 33 02 10

Peintures Nature

Exposition

Davy Tirloy

Davy peint à Saint-Martin de Nigelles en Eure-et-Loir des réseaux tentaculaires, tisse des toiles tantôt célestes, tantôt aquatiques, découpe le bois en rivages dentelés, construit des bassins, des flaques caressées par les vents. Les paysages sont cartographiques, macroscopiques, fragmentés. Ils semblent parfois un instantané photographique d'un continent imaginaire en ébullition. La matière est pourtant bien là, elle oscille entre infiniment petit et infiniment grand, créant une vision troublée de ce qui est donné à voir, une vision à multiples distances comme une exploration en pleine nature, munie d'une loupe et d'un télescope.

Jusqu'au 2 décembre 2012

Le jeudi 15 novembre
à 20 h 30, Dôme de la CCI

La Flûte enchantée

Mozart

Concert organisé par l'Association des parents d'élèves.

Adaptation : Michel Bienaimé, mise en scène Aurélia Legay. Avec l'Atelier d'art lyrique et les classes de danse du CRD.

Ce spectacle est proposé dans le cadre du partenariat établi entre la CCI d'Eure-et-Loir et le Conservatoire.

L'Opéra de Mozart d'une durée de trois heures est ici réduit à 1h30. La langue allemande règne sur les morceaux chantés, mais le français restitue l'action afin d'entrer dans l'histoire sans difficulté. La symbolique maçonnique et philosophique, un peu estompée, laisse le devant de la scène à un jeu scénique et à la vivacité des comédiens-chanteurs. Pour un public adulte et averti aussi bien que pour que les enfants.

Tarifs : 7€, 5€, gratuit -12 ans.
Réservations au 02 37 84 04 75

Le Requiem de Berlioz Grande messe des morts

Orchestre symphonique des Conservatoires de Chartres et de Reims, orchestres symphoniques des Conservatoires de Chartres et de Reims, chœurs de Chartres, Reims et Dreux

Direction Michel Bienaimé, ténor solo Thierry Fouré

Grand succès du Conservatoire, le gigantesque *Requiem* de Berlioz, tel qu'il a été joué dans sa configuration originelle, est programmé sur deux représentations qui resteront, elles aussi, exceptionnelles :

[Retrouvez toute la programmation du conservatoire sur Chartres.fr/culture](http://Chartres.fr/culture)



Le 17 novembre 2012 à 20h
Cathédrale de Reims

Jeune sœur de la cathédrale de Chartres, la cathédrale de Reims est une des réalisations majeures de l'art gothique en France. Le *Requiem* y trouvera sa place sans complexe, au cœur de la somptueuse statuaire du monument.

Infos et réservation

<http://www.adac-reims.fr>,

tél. les lundis, mardis et mercredis
de 14h à 18h, au 03 26 35 61 45



Le 25 novembre à 17h.
Eglise Saint-Louis des Invalides,
Paris 7e

Retour majestueux aux origines pour cette grande œuvre sacrée. 175 ans après sa première en cette même église, le *Requiem* y résonne à nouveau.

Infos et réservations

tél. 01 44 42 35 07, du lundi au
vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 16h.

A suivre, pour le mois de décembre

Soirée « Prestige de la flûte »,
au Théâtre de Chartres,
le jeudi 6 décembre à 20 h 30

Toutes les infos :

Conservatoire de Musique et de
Danse de Chartres
22, rue Saint-Michel,
tél. 02 37 84 04 75,
conservatoire@ville-chartres.fr,
et sur www.chartres.fr

Ça s'est cassé près de chez vous,
poteries chartraines au fil du temps

Une nouvelle exposition à tout casser !

La nouvelle exposition du service Archéologie s'accompagne d'une série d'animations pour tous. A découvrir et redécouvrir jusqu'au 29 mai !



200 objets en terre cuite, principalement d'époque gallo-romaine, entrent en scène. Ils sont issus des fouilles récentes opérées dans la ville, sur des sites qui ont pu être identifiés comme un atelier de potiers (Grandes-Filles Dieu), un quartier d'artisanat (cinéma), ou encore une nécropole d'enfants (Gallichets).

Présentées pour la première fois au public, ces poteries sont les témoins de la vie quotidienne au Ier siècle.

Une mise en scène ludique

Sur les traces de Lavrus, notre guide gallo-romain, nous parcourons Autricum, dans un décor grandeur nature. Nous découvrons la fabrication, le commerce et les diverses utilisations des poteries.

Des ateliers ponctuent ce parcours et le rendent ludique: ici on s'initie au tour du potier, là on reconstruit la maquette d'un four antique. Les plus observateurs s'amuse à associer types d'amphores et contenus, les plus adroits s'exercent au jeu des noix,

cité par Ovide, et les plus imaginatifs aident les archéologues à trouver la fonction d'objets insolites.

Des animations tout au long de l'année

Cette exposition s'anime toute l'année, mois par mois. En novembre:

Visites guidées sur inscription

Les céramologues proposent des visites commentées un dimanche par mois (sur inscription, par groupes de 25 personnes). Dimanche 18 novembre, 15h.

Ateliers Juniors de 8 à 11 ans

Pendant les vacances scolaires, les plus jeunes pourront associer visites de l'exposition et créations de poteries ou de lampes à huile. Mercredi 7 novembre, de 10 h à 12 h sur inscription.

Visites guidées pour les scolaires

Du CP à la 3^e, les scolaires ont accès à des ateliers de création de poteries (CP, CE et CM) et des visites commentées. Sur réservation.

[Plus d'infos sur archeologie.chartres.fr](http://plus.dinfos.sur archeologie.chartres.fr)



Informations pratiques
Maison de l'Archéologie,
2 rue au Lin, Chartres.

Visites libres : les mercredis et dimanches de 14 h à 17 h.

Tarifs : 1,55 € / 1,05 €. Gratuité pour les moins de 18 ans.

Infos générales :

tél. 02 37 23 42 20. Les dates

des visites guidées et des

ateliers pour les mois à venir seront communiquées au fur et à mesure.

Infos scolaires :

Françoise Jamais, animatrice du patrimoine,

tél : 02 37 23 42 23 ; francoise.jamais@ville-chartres.fr

Poursuivez la visite chez vous !

Archéo n° 15, Les Potiers gallo-romains du secteur des Filles-Dieu à Autricum

Archéo, n° 16, hors-série à paraître : Ça s'est cassé près de chez vous, poteries chartraines au fil du temps.

<http://archeologie.chartres.fr>

Vacances de la Toussaint

Des activités sont organisées pendant les vacances, notamment un stage d'initiation à la fouille archéologique pour les 8-11 ans, les 8 et 9 novembre.

Tarifs et inscriptions au 02 37 23 42 20.

Tous les détails sur <http://archeologie.chartres.fr>

Animations de Noël

Préparez les fêtes jusqu'au bout des ongles !

Du 12 au 24 décembre, des ateliers seront proposés au public sous un chalet place des Epars. Les inscriptions débiteront à partir du 12 novembre au service de la direction de l'Événementiel et des Animations de la mairie.

Le programme

Atelier culinaire

mercredi 12 et samedi

15 décembre après-midi

- fabrication de verrines
 - atelier encadré par Laurent Clément du Grand Monarque
- Réservé aux adultes
Cours payant sur inscription.

Atelier Art de la Table

mercredi 19 et samedi 22 décembre après-midi

- art floral (réservé aux adultes)
 - activités manuelles pour la décoration de la table (enfants et adultes)
 - fabrication d'objets de décoration en bois (à partir de 12 ans)
- Inscription gratuite.

Atelier esthétique

samedi 24 décembre de 10h à 17h

- ongles
 - maquillage
 - modelage relaxant
- Inscription payante.

Ateliers des Maisons Pour

Tous. Activité gratuite encadrée par des animateurs.

Mercredi 26 décembre : 14h à 17h / salle de jeux géante

Jeudi 27 décembre : 14h à 17h / jeux vidéo et jeux de société

Scènes ouvertes (entrée gratuite)

Vendredi 14 décembre de 20h30 à 22h30 :

- match d'improvisation avec la Ligue d'Improvisation Chartraine

Vendredi 21 décembre de 20h30 à 22h30 :

- concert de rock avec le groupe Wanna be a cat

Spectacles (entrée payante)

Boomerang (tout public)

Le samedi 15 décembre de 20h30 à 22h, spectacle de hip-hop

7 tableaux chorégraphiques portés par l'énergie de 7 danseurs acrobates.

Alice au pays magique (jeune public)

Le dimanche 16 décembre de 15h à 16h30

Animation clownesque
Spectacle de magie
2 grandes illusions

MO formule à 5 musiciens (tout public)

Le samedi 22 décembre 20h30 à 22h30, concert pop-rock

MO est un groupe évoluant dans un style « Chanson Pop & Percussions » !

Marché de Noël

Place des Epars du samedi 8 au jeudi 27 décembre inclus.

- 10h à 19h, sauf les 25 et 27 décembre de 10h à 16h.
- Nocturnes les samedis 8, 15 et 22 décembre, clôture à 20h30.

La Maison du Père Noël

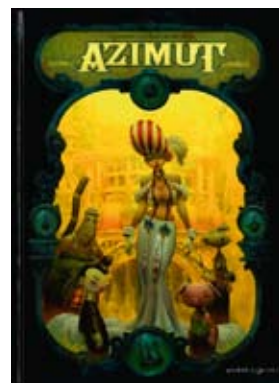
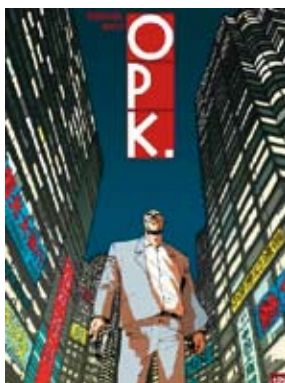
Le chalet animation sera décoré à l'image des contes pour enfants.

Les 15, 21, 22, 23 et 24 décembre.

Inscriptions
direction de l'Événementiel et
des Animations de la mairie
tél. 02 37 18 47 60.

L'actualité des bibliothèques

Les bibliothèques de Chartres proposent en ce mois de novembre de découvrir de nouveaux talents, créateurs de bandes dessinées, mais aussi de rencontrer un auteur de littérature française encore trop peu connu.



RENCONTRE AVEC PIERRE JOURDE

Animée par Olivier L'Hostis, de la librairie l'Esperluète.

Pierre Jourde, romancier, critique littéraire et professeur de littérature à l'université Grenoble III, s'est fait connaître avec *La littérature sans estomac*, pamphlet dans lequel il s'attaquait à certaines figures de la littérature contemporaine. Mais il est avant tout l'une des figures les plus intéressantes du roman français actuel. Avec *Pays perdu*, *Festins secrets* ou *L'heure et l'ombre*, il construit une œuvre riche et exigeante, saluée par la critique.

A l'occasion de la parution de son dernier roman aux éditions Gallimard, *Le Maréchal absolu*, l'auteur accompagne cet impressionnant récit et porte un regard sur son parcours d'écrivain.

> **Vendredi 30 novembre**
> 18h30, auditorium
de l'Apostrophe

BD / coup de coeur des lecteurs

Le Coup de cœur des lecteurs permet aux amateurs du 9^e art de choisir leur titre préféré parmi une sélection de cinq bandes des-

sinées, trois fois par an.

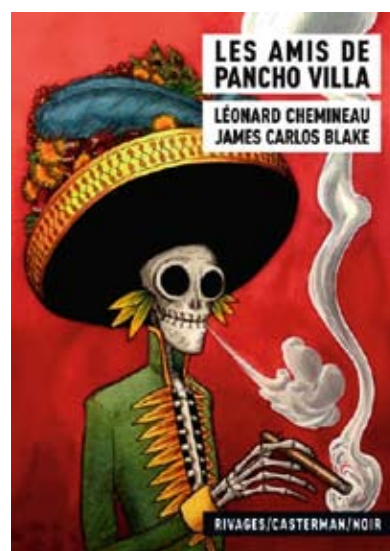
Les BD en compétition sont empruntables dans les salles adultes de l'Apostrophe et de la bibliothèque Louis-Aragon. Pour désigner sa BD préférée parmi les albums proposés, il suffit de déposer un bulletin dans l'urne disponible dans les espaces adultes des bibliothèques ou de s'identifier sur le portail www.bm-chartres.fr et de poster un avis sur le titre choisi.

La Bande dessinée qui recueille le plus de points est élue « Coup de cœur des lecteurs ».

Les participants à cette opération, lancée début 2012 et ouverte à tous, ont retenu en mars *Atar Gull ou le destin d'un esclave* de Fabien Nury et Brüno, puis *Page blanche* de Boulet et Pénélope Bagieu en juin dernier.



[Plus d'infos sur
bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr)



Avant le 31 décembre 2012, éliez votre album favori parmi cette sélection élaborée avec la librairie chartreuse BD Flash :

- *OPK*, tome 1, Matz, Fabien Bedouel, ed.12 bis
- *Thermae Romae*, Mari Yamazaki, ed. Sakka
- *Azimut*, tome 1, Wilfrid Lupano, J-B Andreae, ed. Vents d'Ouest
- *Les amis de Pancho Villa*, Léonard Chemineau, Casterman, Rivages
- *Inlandsis*, tome 1, Stéphane Betbeder, Paul Fricet, ed. Soleil

Pour en savoir plus sur la sélection et les modalités du vote, rendez-vous sur www.bm-chartres.fr

Au théâtre de Chartres

L'Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Paris en concert



Le samedi 10 novembre à 20h30

Organisé par la Ville de Chartres, sous l'égide de Françoise Ferronnière, adjointe au maire chargée de la Démocratie locale, de la Citoyenneté et de la Mémoire, un concert prestigieux sera donné le samedi 10 novembre à 20h30 au théâtre de Chartres par l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Paris, dans le cadre de deux expositions importantes associant l'Armée de l'Air et l'Ordre de la Légion d'honneur. Entrée gratuite.

Réservations au théâtre de Chartres, du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30, le samedi de 10h à 13h.

Le 29 novembre au salon Marceau de l'Hôtel de Ville



Venue du chœur

Les Demoiselles de la Légion d'honneur de Saint-Denis

A l'occasion du 210^e anniversaire de la création de la Légion d'honneur, l'Ensemble Vocal de la Maison de Saint-Denis se produira le jeudi 29 novembre à 20h30, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

«J'ai choisi de faire venir cet ensemble, car c'est Napoléon 1^{er} qui a fondé en 1805 Les Maisons d'Éducation de la Légion d'honneur pour les filles des légionnaires civils et militaires», explique Françoise Ferronnière. L'Empereur a voulu veiller à ce que ces demoiselles aient une éducation accomplie de femmes cultivées, musiciennes et de bonnes épouses!

La tradition musicale a toujours eu une place privilégiée dans les Maisons d'Éducation de la Légion d'honneur. Une école de musique au sein de l'établissement permet aux élèves de suivre des cours de piano, violon, violoncelle, contrebasse, guitare, harpe, flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone et chant. Des cours de pratique collective sont également au programme: chorale, ensemble vocal, musique de chambre et orchestre. Le Chœur de Saint-Denis se compose d'environ 60 demoiselles et l'ensemble vocal comporte une trentaine d'élèves.

A découvrir, le jeudi 29 novembre à 20h30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Du 9 au 25 novembre à la Collégiale Saint-André

Exposition

Histoire de la Base aérienne 122 de Chartres



La ville de Chartres abrita de 1914 à 1950 une des bases aériennes les plus actives de France. Les premiers vols d'aéronefs à Chartres eurent lieu sur le champ de manœuvre à la fin de l'année 1909, an-

née où Farman boucla à Issy-les-Moulineaux le premier vol en circuit fermé de 1 kilomètre homologué. Plusieurs constructeurs, notamment Savary et Schmitt, s'installent sur le terrain et ouvrent des écoles de pilotage, délivrant des brevets civils et militaires d'aptitude au pilotage.

Le ministère de la Guerre, profitant de cette infrastructure, organisa dès le début de l'année 1915, une école de pilotage pour assurer la première formation des pilotes capables d'assurer les nouvelles missions de reconnaissance aérienne et d'observation des champs de bataille. Plus de 3000 pilotes furent formés à Chartres de 1915 à 1918, en faisant ainsi numériquement la première école de pilotage de France. Les candidats pilotes provenaient des différentes armées Infanterie, Cavalerie, Artillerie, Marine, tous volontaires pour cette mission. En 1922, le ministère décide d'implanter à Chartres le 122^e régiment d'aviation de bombardement de nuit, profitant des casernements qui venaient de se libérer dans les quartiers Neigre et d'Aboville. 70 hectares de terrains agricoles de Chartres et de

Champhol furent expropriés, les hangars montés, et le régiment installé en moins de six mois. 20 à 30 bombardiers de nuit stationnèrent en permanence sur la base, volant quasi quotidiennement au dessus de la ville. Une trentaine d'officiers et plus d'une centaine d'hommes assuraient le service de la base.

Ce régiment demeurera à Chartres jusqu'en 1936, date à laquelle il fut remplacé par des escadrilles de chasse.

Cette histoire est rappelée par l'exposition ouverte du vendredi 9 novembre au dimanche 25 novembre 2012 à la Collégiale Saint André, organisée sous l'égide de Françoise Ferronnière. « *Cet aspect de la proche histoire de la ville reste ignoré de beaucoup de nos concitoyens. C'est cependant une page glorieuse prouvant le dynamisme et l'ancrage de notre cité dans la vie de la nation* ».



Exposition

210^e anniversaire de la création de la Légion d'honneur

Une exposition, à l'occasion du 210^e anniversaire de la création de la Légion d'honneur, est organisée à la Collégiale Saint-André.

Le public pourra découvrir :

- des panneaux à vocation pédagogique sur l'Ordre de la Légion d'honneur (création, organisation, les femmes dans la Légion d'honneur, drapeaux et institutions décorés...);
- un panneau sur la Légion d'honneur en Eure-et-Loir;
- une projection d'une quinzaine de minutes sur les ordres nationaux et leur histoire.

Exposition ouverte du mardi au dimanche. Entrée libre.

Au musée des Beaux-arts

Un nouveau Vlaminck pour le musée des Beaux-arts



Rue de village par Maurice de Vlaminck. Aquarelle.

La Ville de Chartres vient d'acquérir cette aquarelle *Rue de village* par Maurice de Vlaminck. Cette œuvre est très caractéristique du travail de M. de Vlaminck en Eure-et-Loir. Il l'a exécutée dans la seconde partie de sa carrière quand il demeurait à Rueil-la-Gadelière et qu'il venait fréquemment à Chartres, ville qu'il affectionnait particulièrement.

«*Les œuvres de Maurice de Vlaminck sont accrochées à côté des salles où sont présentés les arts Premiers.*

En effet, Maurice de Vlaminck était un grand collectionneur d'objets venant d'Afrique et d'Océanie», précise Patrick Géroutet, adjoint au maire.

A découvrir au musée des Beaux-arts, les mercredis, samedis et dimanches après-midis, de 10h à 12h et de 14h à 17h, jusqu'au 13 janvier 2013 étant donné la fragilité de l'œuvre.

Concert

Autour de la fugue : œuvres de Bach et Telemann

Par la classe de clavecin et de musique ancienne du Conservatoire de Chartres, menée par Irène Assayag.

Musée des Beaux-arts le 24 novembre 17h30, entrée libre dans la limite des places disponibles

Concours des maisons fleuries

Un élan au fleurissement de la ville



Isabelle Knosp, lauréate 2012 du prix de la Ville de Chartres du concours des maisons fleuries et Isabelle Mesnard, adjointe chargée du cadre de vie.

Isabelle Knosp habite, avec son époux Bernard, une maison mitoyenne 8 allée Robert Savary depuis 1982. Elle participe au concours des maisons fleuries depuis une dizaine d'années et a déjà reçu une mention bien et une mention très bien. «*Je suis très honorée de recevoir ce prix. J'éprouve une certaine fierté de représenter la Ville par rapport à la 4^e fleur et la fleur d'or.*»

La lauréate vit entourée de fleurs et de plantes. Elle affectionne les plantes grasses méditerranéennes, comme le palmier, le cierge de Strauss, le yucca, le sédum, le pin, le cyprès. Devant la maison,

le jardin a attiré le regard du jury par sa diversité : houx, rhododendrons, roses, bougainvilliers, lauriers roses, hibiscus, orchidées, camélias, graminées, géraniums, hortensias, lagerstroemias, lespe-dezas, pélargoniums, brunneras, érables du Japon.

Les fleurs, reflet de notre personne

«*Le jardin est petit, mais il nous prend du temps. Nous achetons nos plantes selon nos envies et notre état d'esprit. On les aime et elles sont généreuses avec nous.*» Isabelle possède aussi un jardin de plantes aromatiques -thym, persil, basilic- «*utiles pour la cuisine*», précise

Bernard. «*Les fleurs, reflet de notre personne, représentent la vie, l'accueil, la générosité. Elles ponctuent les saisons. C'est le renouveau. L'aspect couleur est important. Aucune fleur ne se ressemble. Nous travaillons aussi pour les abeilles avec le fleurissement.*»

La fleur préférée d'Isabelle Knosp est la rose, «*qui symbolise la beauté, la complexité. Son parfum est très subtil.*»

«*L'intérêt que la Ville de Chartres porte au fleurissement nous donne l'occasion de participer à cette fête des fleurs. Beaucoup de Chartreains y sont sensibles. Ce concours contribue à donner un élan au fleurissement de la Ville.*»

Entretien des espaces verts

Nouveaux entretiens, nouveaux paysages

Nouvelles normes environnementales, nouvelles considérations paysagères... l'entretien des espaces verts évolue. Depuis plusieurs mois la régie des Espaces verts met en place une « gestion différenciée » et un « entretien raisonné ». Quelques mots d'explication...



Les abords du camping, l'avenue des Sablons, la porte Morard, la porte Drouaise ont vu fleurir des panneaux en septembre, précisant que ces espaces font l'objet d'un entretien raisonné. De fait, l'herbe n'y est plus au garde à vous, on pourrait même penser que ces morceaux de paysages urbains sont voués à retourner à une vie sauvage.

Un entretien spécifique

Tous les espaces verts n'ont pas la même vocation. La gestion différenciée prend en compte leur contexte environnemental et leur usage pour leur consacrer un entretien spécifique. Quand ces espaces ne sont pas destinés à des promenades ou des loisirs, mais seulement à créer une « bulle verte » dans la ville, le retour à un aspect plus champêtre n'est plus considéré comme une hérésie. La régie des Espaces verts adopte dès lors un fauchage ou une tonte

retardés qui permettent de réduire l'empreinte de l'homme sur la nature.

Une démarche environnementale

Cet entretien raisonné s'inscrit dans la démarche environnementale de la Ville et a un triple impact positif. En limitant à l'indispensable l'utilisation des pesticides, il constitue une mesure sanitaire qui profite aussi bien à la santé des agents et du public, qu'à l'environnement (santé des animaux et qualité de l'eau).

En parallèle, cette gestion différenciée est écologique: elle contribue à préserver le patrimoine végétal et favoriser le retour des espèces sauvages animales et végétales.

Enfin, pour les habitants, ce mode d'entretien crée une diversité dans le paysage urbain, pour un cadre de vie agréable et... contribue à la baisse des coûts de fonctionnement de la Ville.

La vie de nos arbres

Les services techniques de la Ville réalisent et font réaliser tous les ans des contrôles sur le patrimoine végétal, notamment pour garantir le maintien de la sécurité des biens et des personnes et suivre les évolutions des normes sanitaires, (sur les plantes allergisantes par exemple). Ces contrôles conduisent les services à procéder à l'abattage de quelques arbres (deux rue d'Aligre, un sur la Courtille et la place Saint-André...) et le remplacement d'arbustes (place Jeanne d'Arc).

Jardins

Que faire en novembre ?



Les jardiniers de la ville au centre Athéna.

Votre Ville est allé à la rencontre de Noël Fleury, responsable de la cellule fleurissement aux espaces verts au sein de la direction du Centre technique municipal pour « récolter » des informations pratiques.

«Le mois de novembre est un mois charnière. Il faut redonner un coup de jeune à son jardin lors des belles journées qui se profileront». Noël Fleury conseille de :

- commencer le ramassage des feuilles dans le jardin, surtout si vous voulez les composter ;
- hiverner les fleurs d'été : géraniums, lauriers roses, plantes d'orangeries,... les frileuses !, en fonction de la météo ;
- se munir de voiles d'hivernage pour les plantes comme les camélias, les mimosas ;
- réaliser les dernières tontes, en trouvant les bons créneaux météorologiques !
- scarifier la pelouse (enlever le feutre au sol qui s'est déposé lors des tontes d'été) ;

- enlever les plantes d'été. Bêcher et griffer puis planter les bulbes, les pensées, giroflées, pâquerettes ;
- retailer les plantes vivaces : asters, bordures d'œillets à repincer, anémones du Japon, phlox, rudbeckias, solidagos.

Durant le mois de novembre

les équipes de la régie des Espaces verts :

- arracheront les massifs d'été ;
- trieront les plantes à hiverner : certaines seront ramenées aux serres pour être bouturées ou divisées par l'équipe de production ;
- planteront les bulbes et les bisannuelles d'automne ;
- tailleront les ifs ;
- ramasseront les feuilles ;
- élagueront les charmilles.

Dès que les équipes auront fini d'installer les bulbes, elles s'attèleront aux décorations de Noël : jardinières, îlots de décoration. « Une activité bouillonnante à l'approche des fêtes de fin d'année ».



Ravenne aux Artisanales : un vrai succès

70 collégiens suédois sur les traces de Jean Moulin



L'Établissement public Jumelages de Chartres a invité cette année des artisans de Ravenne à exposer leur savoir-faire aux Artisanales.

Anna Fietta, mosaïste, et Carlo Zoli, céramiste, ont créé leurs œuvres et expliqué leurs techniques aux nombreux visiteurs qui se sont arrêtés devant le stand de Chartres/Ravenne.

En effet, Ravenne est jumelée avec Chartres depuis 55 ans, c'est-à-dire depuis 1957, année de la création de l'Union européenne par signature du traité de Rome.

Chartres et Ravenne ont une forte réputation dans le domaine de la mosaïque contemporaine, comme en témoignent la maison Picassiette et les expositions

successives à la chapelle Saint-Eman à Chartres, et à Ravenne avec l'école de mosaïstes qui a une renommée internationale. De plus, jusqu'au 18 novembre, l'association des 3R organise les 9^{es} Rencontres internationales de la mosaïque.

Ce fut aussi l'occasion pour Ravenne de promouvoir son patrimoine mondial et d'exprimer sa volonté d'être en 2019 Capitale européenne de la Culture.

Mario Petrosino, secrétaire de la Confédération nationale des Artisans de Ravenne, et Martine Genet, responsable des Amici di Chartres, ont également rencontré à cette occasion leurs homologues pour préparer de nouveaux projets.

« *Un beau moment de promotion des savoir-faire et de l'économie dynamique de Ravenne* », précise Patrick Géroudet, adjoint au Maire.



Les collégiens de la région de Västra Götaland (Suède) accompagnés des collégiens de Sainte-Marie ont travaillé sur le thème de la Deuxième Guerre mondiale. Ils se sont rendus au Centre européen de Rencontre Franz Stock et aux lieux de mémoire consacrés au préfet Jean Moulin. La municipalité de Chartres a reçu cette délégation au salon Montescot de l'Hôtel de Ville afin de saluer une nouvelle fois un « *exemple de l'affirmation de l'Europe par les citoyens* », comme aime l'évoquer Patrick Géroudet, adjoint au Maire.

Nouvelle exposition à la Maison du Saumon

« Généalogie et histoire des familles »

Jusqu'au 1^{er} décembre 2012



Une exposition à découvrir

La généalogie connaît un engouement certain en France : découvrir ses ancêtres, remonter au plus loin ses racines, voilà des challenges que nombre de personnes de tous âges relèvent chaque jour, historien amateur ou généalogiste éclairé.

Cette exposition, réalisée en collaboration avec la Société Généalogique d'Eure-et-Loir, expliquera les sources de la généalogie et vous donnera les clés pour établir votre arbre. Elle mettra en exergue l'évolution de l'Etat civil et l'histoire des familles d'Eure-et-Loir. Des initiations seront également proposées (lecture de registres, démonstrations de logiciels...).

À découvrir du lundi au samedi de 10h à 18h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 17h.

Zoom sur l'association

L'objectif de la Société Généalogique d'Eure-et-Loir est de :

- réunir les personnes pratiquant la généalogie ou s'intéressant à l'histoire des familles, pour fa-

voriser

les contacts et échanges mutuels ;

- entreprendre en commun des travaux, diffuser des études d'intérêt généalogique ;
- mettre en valeur le patrimoine historique à travers les documents d'archives ;
- participer aux actions entreprises à l'échelon national et international pour développer et coordonner la recherche généalogique.

Plus d'informations sur nos différents rendez-vous :

Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !



A vos agendas

Conférence

- « Les Comtes de Chartres sous les 1^{ers} Capétiens (Robert le Pieux et la Reine Berthe) » par Véronique DOMAGALSKI
le 10 novembre à 14h30

Visite à thème :

- « Chartres et le château Comtal » par Véronique Domagalski - le 17 novembre à 14h30.



• « Rendez-vous gourmands »

à la Maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

- L'atelier « Paris-Brest » le samedi 3 novembre à 14h30.
- Ateliers pour enfants ! Atelier « Moelleux au chocolat » - le mercredi 7 novembre à 14h30.

Pour les petits groupes (à partir de 2 personnes) des ateliers privés peuvent être organisés. N'hésitez pas à nous contacter !

Chartres en toutes lettres... 14

Courrier en guerre



Pas la moindre trace de timbre sur cette enveloppe! Et les marques les plus visibles ne sont pas postales! A conserver pourtant, sans hésitation...

Chartres, ville de l'arrière pendant le premier conflit mondial a hébergé plusieurs centres de soins aux blessés dans des locaux plus ou moins inattendus. L'hôpital, rue de Bonneval, la caserne d'Aboville, bien sûr, mais aussi le lycée Marceau, le collège municipal de jeunes filles (Hélène Boucher), l'École normale d'institutrices, le Petit séminaire ont assuré les soins ou surveillé la convalescence des blessés.

Cette lettre chartraine, datée du

bureau de Chartres-Gare le 9 février 1917 porte deux empreintes en violet de l'hôpital complémentaire n° 18. Ces deux marques - non postales - indiquent clairement son origine chartraine. Ce centre spécial de réforme fonctionnait dans l'enceinte de l'Institution Notre-Dame, 4 rue des Lisses. Ouvert du 2 août 1914 au 28

février 1919, il offrait plus d'une centaine de lits. On en connaît également deux annexes: au Grand séminaire, 19 rue des Jubelines et chez les Dames du Sacré-Cœur, 13 rue du Bourgneuf. Quant au port de la lettre, et à l'absence de timbres, la mention manuscrite FM (Franchise Militaire) l'explique clairement. Mais la particularité de ce courrier est qu'il comporte les deux empreintes connues de cet établissement... En quelque sorte un résumé complet!

Jean-François RESSORT
Président du Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr

Les rencontres d'Albert Blanchard

Jean Claude DREYFUS



Rendre un hommage à Raymond Devos n'était pas évident, et risqué.

Exercice réussi à travers les sketches de Raymond Devos: Jean-Claude Dreyfus apporte une note personnelle pleine d'humour et de sensibilité dans une mise en scène de Christophe Corrèla. Jean Claude Dreyfus est fêlé, extrême, fantasque, inventif, inhabituel, singulier. Et si c'était ça, le talent?

On parle bien sûr de cinéma dans sa loge, après le spectacle, de sa collaboration avec Yves Boisset et Jean-Pierre Jeunet... Plus de 60 films jalonnent sa carrière! Ecrivain, il vient de terminer *Ma bio dégradable* où il raconte ses souvenirs de cinéma et de théâtre.

Comme beaucoup, il a apprécié l'acoustique du Théâtre et son public chartrain. Très bonne soirée pour une saison qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

[Retrouvez l'interview vidéo de Gérard Jugnot sur Chartres.fr](#)



Avec l'éditeur Pierre-Jules Hetzel (Chartres 1814-Monte-Carlo 1886)

Rien que du beau, rien que du nouveau

Décrire le Monde

Société et passions humaines avec Balzac, cheminement humain de l'ombre à la lumière avec Hugo, voyages dans l'espace et dans le temps avec Jules Verne, c'est bien la description du monde que vise Hetzel, du microcosme intérieur à l'espace géographique planétaire.

Un éditeur idéaliste et avant-gardiste

Découvrant le monde du livre chez l'imprimeur strasbourgeois Silbermann, Hetzel est d'abord l'employé (1835), puis l'associé (1837) du libraire-éditeur parisien Paulin. La *Maison Hetzel* (1843) fonctionne sans interruption, même durant l'exil de l'éditeur à Bruxelles (1851-1859), jusqu'à sa cession par son fils à la Maison *Hachette* (1914).

Hetzel monte des équipes de rédacteurs et de dessinateurs illustres, ou qui le deviennent grâce à lui, pour l'édition de publications collectives.

Après un passage en politique comme rédacteur dans un journal républicain et comme chef de cabinet aux affaires étrangères (1848), il s'exile à Bruxelles après le coup d'Etat de Napoléon III (2 déc. 1851). Il y édite clandestinement les *Châtiments* (1853), organise la survie de sa librairie parisienne grâce à des éditeurs relais et dépose un projet de protection de la propriété littéraire.

Cap sur les collections au retour d'exil (1859) avec l'invention d'un nouveau marché: une littérature de qualité pour la jeunesse. Ses collections triomphent, signées des plus grands auteurs français et étrangers (et de lui-même sous le nom de Stahl).

Nouveau départ encore avec l'entrée de Jules Verne chez Hetzel en 1862, pour 25 ans de co-écriture avec Hetzel, à raison de deux romans par an. Verne permet à Hetzel d'imposer un roman conciliant science et fiction, raison et imagination, luxe du fond et de la forme.

Un éditeur réaliste

« En matière de réclame, mieux vaut un marchand qu'un poète » Hetzel invente le marketing. Il lance ses ouvrages en utilisant l'affiche publicitaire et la pré-publication dans ses revues. Il diversifie ses gammes de qualité, du « format poche » bon marché pour tous publics et pour l'exportation dans le monde entier, à la somptueuse édition annuelle des *Etrennes*.

Un éditeur interventionniste

ou le rêve de « Hetzel/Stahl » d'être écrivain

Hetzel cornaque fermement ses auteurs. « *A l'œuvre, mon gros père, permettez à un maigre éditeur de parler ainsi à votre grosseur* », ose-t-il écrire à Balzac. « *Faites-nous un beau Sandorf* », demande-t-il paternellement à « son Vernichon ». Il invente (avec son fils) le coup de théâtre final du *Tour du monde en 80 jours* et ménage son débouché commercial russe en renommant le « Courrier du Tzar » *Michel Strogoff*.

Jules Verne aurait-il réalisé le rêve de Stahl?

L'enfant qui jouait dans la cour de l'Hôtel-Dieu de Chartres, et qui avait découvert le monde aux Grands Prés, avec le jardin d'horticulture de son oncle

et les promenades sur l'Eure, navigue pour toujours sur les grands espaces aux côtés de Verne.

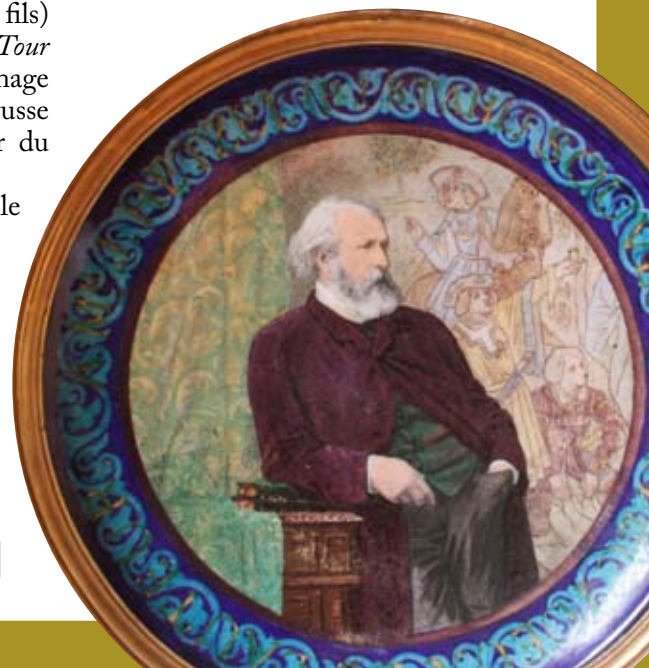
Juliette Clément

Présidente de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. 0237369193, sael28@wanadoo.fr www.sael28.fr Voir Bulletin SAEL n°86 et exposition « Hetzel » au Compa jusqu'à fin novembre 2012: J. Clément/SAEL (Commissaire de l'exposition).

Prêt : Médiathèque de Chartres, Archives départementales d'Eure-et-Loir.



Caricatures de Hetzel et Verne par André Gill, Médiathèque de Chartres.



Portrait de Hetzel, porcelaine de Sèvres, Musée de Meudon.



soirée-débat TEMPÊTE SOUS UN CRÂNE

Documentaire de Clara Bouffartigue (France, 2012)
Tempête sous un crâne nous plonge, au cœur d'un collège de Seine-Saint-Denis, dans ses couloirs et dans les classes où deux professeurs sont bien déterminées à transmettre à leurs élèves les moyens de s'exprimer.



A la médiathèque l'Apostrophe

mardi 13 novembre



à 20h30, soirée Ciné-Clap

LA VIDA LOCA

Documentaire de Christian Poveda (Mexique-Espagne-France, 2008)

Caméra à l'épaule, Christian Poveda (assassiné depuis) suit le quotidien des Maras de San Salvador, deux gangs qui sèment la terreur... Une expérience de cinéma direct qui dresse le portrait d'une jeunesse sans espoir, livrée à elle-même, dans une société à la dérive...

Samedi 17 novembre à 15h30 RAJASTHAN, L'ÂME D'UN PROPHÈTE

Documentaire de Benoît Ségur et Franck Vogel (France, 2011)

En Inde, au cœur du désert du Thar, les Bishnoïs vivent en complète symbiose avec la nature, allant jusqu'à sacrifier leur vie pour préserver la faune et les arbres. Projection en présence du réalisateur et du photographe, en prélude à l'exposition de Franck Vogel, Les Bishnoïs, écologistes depuis le 15e siècle, au Prieuré Saint-Vincent

Au cinéma Les Enfants du Paradis

lundi 19 novembre
à 20h15, soirée-débat
DÉLUGE AU PAYS
DU BAAS

Documentaire d'Omar Amiralay (Syrie, 2003)

Revenu sur les lieux du tournage de son film réalisé à la gloire de la modernisation syrienne, Omar Amiralay met en scène sa désillusion. Un regard sur le danger de l'idéologie. En présence de Michel Fournier, responsable Moyen-Orient à Amnesty international.



jeudi 29 novembre à 20h15, soirée-débat LA PIROGUE

Documentaire de Moussa Touré, (Sénégal-France, 2012)

Un village de pêcheurs dans la banlieue de Dakar, d'où partent de nombreuses pirogues qui tentent de rejoindre les îles Canaries au terme d'une traversée souvent meurtrière. Baye Laye, capitaine d'une pirogue de pêche, devra conduire 30 hommes en Espagne. Ils ne se comprennent pas tous, certains n'ont jamais vu la mer et personne ne sait ce qui l'attend.



Infos BIJ

Mon stage de 3^e

Jusqu'au 16 novembre

Le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de stage de 3^e. Distribution du guide « Mon stage en 4 étapes » réalisé par le CRIJ d'Orléans.

S'engager dans l'humanitaire

Mercredi 28 novembre à 14h30

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par l'association Agora Santé. Venez découvrir les chantiers de jeunes bénévoles, les différents métiers et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) de la solidarité internationale.

**Accueil libre,
anonyme et gratuit**
Rendez-vous au Bureau
Information Jeunesse


**32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES
Tel: 02.37.23.42.32
Bij28@ville-chartres.fr
www.chartres.fr rubrique
"votre mairie"**

Plus d'infos sur les activités du
BIJ sur Chartres.fr/votremairie



Mots fléchés - à bicyclette!

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

	Fort en gaule	Certain loup	Raccourci en vélo	Chauffe ailleurs	
	Manivelles	Tache cutanée	Demi boulon	Conjonction	Ses timbres le sont
					Fruit sec
	Prénom féminin				Conjonction
	Montre			Page de titre	
Sur la photo	Singe	Début des études	Fatigué, à vélo		
Courrier à vélo	Entourent ma mie		Fleuve côtier		
			Comme ça		
			Montant		
Colère d'ancien		Réparées			
		Ibères			
Elle en a deux			Nagent à plat	« VOTRE VILLE »	Pour Ted Simon
Île en 17			Repos	Nov. 2012	Très grand
			Infirmité		
			Whisky		
		Valeur		Oiseau coureur	
		Bienfaits			
Terminaison plurielle				Il la chantait	Bichonnées
Mélangé					Variété d'arbre
Coutumes				Tentées	
En ville					
	Grande route		Avons		
			Trucidée		Position sur la selle
Chicane				Fila	
Fin d'infinitif					
Pronom	Nommés			Anciennes	
	Reine de légende			Mois	
			Début d'année		Notre Seigneur
Rouste	Foot en vert		Poème		... ou là
Curé	Grand pour un vélo		Petit patron		Règle
Pige				Saisons à vélo	
			Donc appris		
		Embrase			
		Réfutas			
					© JFR Oct. 2012

Le règlement peut être consulté dans le n° 108 de Votre Ville ou demandé à l'étude SELARL Huissiers de justice associés BP 273 28005 Chartres Cédex.

N'oubliez pas de tenter votre chance!
L'urne à l'accueil de la mairie attend vos réponses.

Solution le mois prochain.

Les Rendez-vous du Muséum

« Forêt, météo et climat : une équation à plusieurs inconnues » par Brigitte Musch, ONF, le mardi 13 novembre à 20h30. Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking « visiteurs ». Entrée libre dans la limite des places disponibles

Renseignements :

Muséum : 02 37 88 43 86 .

« La dame à la licorne » expose

Jusqu'au 12 novembre sur le thème « les vendanges » à la MPT de la Madeleine.

Jusqu'au 10 décembre, autour de la « rotonde », sur le thème "les nouvelles créations époque du 14^e siècle."

Se renseigner auprès de Josiane et de Jocelyne : tél. 02 37 36 80 72 ou 02 37 26 91 63.

Café philo

Le prochain café philo se tiendra le samedi 10 novembre de 17h à 19h au bar le Parisien sur le thème : « Qu'est-ce que le moi ? »

Contact : Bertrand

tél 06 80 40 93 41.

<http://cafephilochartres.free.fr>

Café bouquins

Les rencontres du café bouquins se tiendront le samedi 17 novembre à l'Annexe, 31 rue du Soleil-d'Or à Chartres. Le principe : enrichir notre lecture en échangeant librement autour d'un roman choisi par les participants lors de la réunion précédente.

Contact : Geneviève Dhont

tél 06 11 54 09 85.

ADEL 28

L'association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au centre hospitalier Louis Pasteur au Coudray, le mercredi 12 décembre de 14h à 16h. Permanence à l'espace santé de la CPAM 11 rue du docteur Haye, le mardi 4 décembre de 10h à 12h.

Contact : André Boireau tél. 02 37 31 49 34. adel.diabete@wanadoo.fr

Information et soutien aux Tuteurs Familiaux

Vous êtes ou allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure-et-Loir vous propose des informations concernant l'ouverture et l'exercice d'une mesure de protection juridique et un soutien technique pour les démarches et obligations à effectuer. Service gratuit et ouvert à tous.

Informations et rdv par tél au 02 36 15 90 00 ou par courriel : itf@udaf28.fr

Conseil conjugal et familial UDAF

Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer particulièrement fragilisants. Avant que les difficultés n'entraînent une dégradation de la relation, il est préférable de rencontrer la Conseillère conjugale et familiale de l'UDAF. Une professionnelle, liée par le secret professionnel.
Adresse : 29, rue St Pierre tél. 06 33 44 24 34.

« Allo info familles »

Service gratuit à la disposition de toutes les familles (du lundi au vendredi par téléphone, sinon par courriel).

L'UDAF est à votre écoute pour toutes questions qui touchent la famille, exemples : la famille, le logement, la santé, les loisirs, l'éducation, les activités périscolaires, la consommation, les violences qu'elles soient familiales ou non, le droit et la justice, le travail.

Contact au 02 37 88 32 57 du lundi au vendredi, par courriel à : allo.info.familles@udaf28.fr

Ligue contre le Cancer

Vous êtes atteint de cancer : nous sommes à votre disposition pour toutes informations, ainsi que pour des aides personnalisées. Nous contacter au Comité de la Ligue contre le cancer, 7 rue Gabriel Péri à Chartres.
Tél. 02 37 21 19 50, cd28ligue.net@wanadoo.fr

Réseau RAPPEL

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches.

Tél. 02 37 38 75 93.

www.reseau-memoire28.fr

UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'UNAFAM (Union nationale des Amis et Famille de Malades psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter.
Tél. 06 09 67 96 76 mpf. unafam28@laposte.net

Un adulte-relais à la Maison pour Tous de la Madeleine

Pour accueillir, informer, accompagner les usagers dans leurs démarches, pour être le lien entre les personnes en difficultés et les institutions, pour aider au dialogue entre les services publics et les résidents, Jocelyne Archambault, adulte-relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes les maisons de quartiers : Beaulieu, St Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine.

Tél. 02 37 26 91 63.

Recensement des jeunes

La mairie de Chartres organise une soirée d'information sur les différents métiers et formations que propose l'armée aux jeunes, le **mercredi 14 novembre à 17h30** au **salon Marceau** de l'Hôtel de ville. Des exposés succincts et des vidéos seront proposés par des représentants des armées de l'air, de mer, de terre, de la gendarmerie, de la sécurité civile et des professionnels de la santé.

Contact tél. pour réservations : 02 37 23 41 78.

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaine réunion à Chartres, samedi 10 novembre à 11 h.

Renseignements et inscriptions

RST28 au 02 37 30 31 05.

Ne restez plus seuls face à la maladie d'Alzheimer.

France Alzheimer 28 organise des actions destinées aux aidants des malades et aux malades eux-mêmes (formations, groupes de parole, ateliers et réunions « Café mémoire »). L'association recherche des bénévoles pour contribuer à développer ces actions et apporter aide et soutien aux familles et malades.

Renseignements : Francine Wattiaux, tél. 02 37 96 95 04, 06 50 79 92 00 et par mail : France.alzheimer28@orange.fr

Exposition Chantal Sergent, Adeline Héraclès Florimont

Aquarelles et huiles s'exposent avec le soutien du Comité du quartier Saint-Pierre Porte-Morard. Les 1^{er} et 2 décembre, 9 rue aux Juifs. Ouverture de 13h à 19h.

Marché du jouet

L'Association familiale catholique organise un marché du jouet. Jeux de société, jouets en bois, poupées, voitures, poussettes et dinettes y seront à l'honneur. Le samedi 1^{er} décembre, de 10h à 17h30, à l'Hôtel de ville de Chartres.

Infos : 02 37 21 36 47 ou 02 37 28 29 65 le soir.

Exposition « De liens en arts »

Les établissements médico-sociaux organisent une exposition sur le thème du lien. Les exposants sont les personnes accueillies, en situation de handicap et /ou âgées. Des artistes extérieurs se sont associés au projet. Du 14 au 28 novembre à l'hôtel Dieu de Chartres, salle des Maîtres Verriers.

Banque alimentaire

La Banque alimentaire collecte les vendredi et samedi 23-24 novembre tous produits non périssables : produits secs d'épicerie, pots pour bébés, couches, huiles, sucres... **Infos : tél. 02 37 35 49 45**

Des ateliers-loisirs disponibles à la Madeleine

Le Forum association quartier de la Madeleine a des places disponibles dans ses ateliers guitare, batterie, arts plastiques, remue-méninges, danse jazz, danse orientale, scrapbooking et loisirs-créatifs enfants.

Pour plus de renseignements : 02 37 88 45 04 ou 02 37 90 74 59, et sur www.forum-madeleine.fr

Colloque « Changer notre regard sur les pauvres, utopie ou espérance ? »

Le Secours catholique organise un colloque consacré au rapport à la pauvreté. Ateliers et témoignages sur les problématiques du logement, du déplacement, du travail, de l'accueil, présentation de statistiques et table ronde. Le jeudi 15 novembre de 14 h à 20 h, Chambre d'Agriculture d'Eure-et-loir, 10 rue Dieudonné Costes à Chartres.

Contact : euretloir@secours-catholique.org ou secrétariat : 02 37 21 66 33. Cocktail dînatoire à l'issue sur inscription (avant le 10 novembre).

A la recherche du Haricot rouge

L'Union pour la Préservation et la valorisation des ressources génétiques du Berry, reconnue d'intérêt général, est à la recherche de haricots de Chevilly, dans le cadre de son plan de sauvegarde du patrimoine légumier du Centre. N'hésitez pas à prendre contact si vous pensez être en possession du haricot de Chevilly ou plus généralement, d'anciennes variétés de légumes ou de fraises typiques de nos territoires, si vous en avez cultivé par le passé ou vu en culture... ou si vous êtes intéressés pour participer au maintien et à la valorisation de la collection régionale d'espèces légumières...

Pôle BioDom'Centre, place du Général de Gaulle, 36400 La Châtre, par mail à priac. biodomcentre@urgb.asso.fr, tél. 09 64 09 06 66

Grand vide-dressing au profit des Restos du Cœur

Burton of London organise dans ses boutiques, le premier grand vide-dressing national de vêtements chauds pour homme et femme au profit des Restos du Cœur. Vous recevrez des bons d'achat contre les vêtements donnés valables du 22 novembre au 24 décembre 2012. Collecte : du 8 au 17 novembre, re-distribution les 27 et 28 novembre dans les antennes départementales des Restos du Cœur.

Boutique Burton, 2 rue du Bois Merrain – Antenne locale Restos du Cœur : 19 rue Paul Langevin, Mainvilliers.

Thé dansant

L'Association du quartier de la Croix Bonnard organise un thé dansant pour son 20^e anniversaire. Il sera animé par Eric Bouvelle et son orchestre. Ce champion du monde de l'accordéon, élève de Jo Privat vous fera partager sa passion. **Dimanche 18 novembre de 14h30 à 19h30 Salon Marceau de l'Hôtel de Ville, entrée : 11 euros. Réservations au 06 11 71 80 12 ou 02 37 35 51 21.**

Solution du mois de octobre	D	U	P	O	P						
	V	E	N	D	A	N	G	E	S		
	A	M	I	T	U	I	L	A			
	I	E	R	L	E	I					
T	E	L	N	O	I	S	R	N			
F	O	U	L	E	E	S	M	U	N	I	T
M	U	S	I	Q	U	E	O	P	I	N	A
R	A	T	U	R	E	I	D	A	N		
C	D	I	E	S	A	N	A	G	D		
M	E	T	A	L	T	R	E	M	P	E	R
F	M	H	I	C	P	E	S	E			
A	R	T	I	S	A	N	A	L	E	S	
A	R	A	M	D	U	R	E	N	T		
I	N	C	A	P	R	I	M	E	R	A	I
C	O	L	L	E	E	I	S	A	R		
F	E	U	A	A	N	E	S	U	E		
R	E	P	A	S	R	A	N	U			
E	S	S	A	I	M	S	E	L	L	E	S
M	E	U	N	I	E	R	S	U	S	E	

Les gagnants du mois d'octobre sont : Roger Lefebvre, Isabelle Rosenberg

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

DESIGNE Madame Isabelle MESSARD, Adjointe, Secrétaire de séance ;

REND hommage à Monsieur Pierre LAROCHE, Conseiller Municipal de Chartres de 1989 à 2001, décédé à l'âge de 77 ans. Une minute de silence est observée.

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 septembre 2012

ORDRE DU JOUR

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme - Débat Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Présentation par le cabinet Citadia

PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

FINANCES

2 - Taxe locale sur l'électricité - Coefficient multiplicateur 2013 : à la majorité

(N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD votent contre)

FIXE le Coefficient multiplicateur de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité à 8,28 à compter du 1er janvier 2013.

3 - Exonération des droits de reproduction - Conseil Général d'Eure-et-Loir - Service Archives départementales d'Eure-et-Loir : à l'unanimité

APPROUVE l'exonération des droits de reproduction pour 4 photographies de Jean Moulin au profit du Conseil Général d'Eure-et-Loir.

PROMOTION

4 - Chartres en Lumières 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Rive's : à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Rive's.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

5 - Cyclo² 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Publimark : à l'unanimité

ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Publimark annexée à la présente.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

6 - Le Grand Webzine - Septembre 2012 à juin 2013 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Radio Intensité, à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Radio Intensité.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

7 - Muséum - Convention de partenariat entre la ville de Chartres et la Société mycologique de La Loupe - Exposition «Champignons, fleurs et fruits d'automne», à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention jointe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la dite convention.

8 - Muséum - Convention de partenariat entre la ville de Chartres et la Société des Amis du Muséum de Chartres et des Naturalistes d'Eure-

et-Loir - Exposition «Champignons, fleurs et fruits d'automne», à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention annexée

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la dite convention

9 - Muséum - Convention de partenariat entre la ville de Chartres et les Sociétés d'Horticulture d'Eure-et-Loir et de l'Orne ; Le Cercle des Amateurs de Chrysanthème et le Conservatoire national du Chrysanthème Paul Le-maire Saint Jean de Braye - Exposition «Champignons, fleurs et fruits d'automne», à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention annexée

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la dite convention

CULTURE

10 - Association Cie Lili Bôm - Subvention Aide à la diffusion 2012 : à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 750 € à l'association Cie Lili Bôm dans le cadre de l'aide à la diffusion.

11 - Association Les Grandes Orgues - Grand Prix de Chartres - concours international d'orgue - Subvention 2012 : à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs.

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle de 40 000 € au profit de l'association des Grandes Orgues de Chartres au titre de l'exercice 2012.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et l'Association des Grandes Orgues de Chartres pour l'année 2012.

12 - Association ENTRACTE - Avenant n°2 à la convention d'objectifs 2012-2013-2014 Subvention complémentaire 2012 : à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention complémentaire à verser à l'association Entracte au titre de l'exercice 2012 à 50 000 €.

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Entracte

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 ci-joint, avec l'association Entracte.

13 - Association L'Arecibo – Cours de dessin – Stages de sculpture – Subvention 2012 : à l'unanimité

ATTRIBUE à l'association « L'arécibo » une subvention d'un montant de 840 €.

Présentation par M. Wilmotte et ses collaborateurs du projet du Pôle Administratif

ARCHEOLOGIE

14 - Opération archéologique à Chartres – îlot 17b, avenue de Beaulieu - Contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et la société Foncière Logement, à l'unanimité

APPROUVE les termes du contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Chartres, avenue de Beaulieu,

AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat avec la société Foncière Logement,

AFFAIRES IMMOBILIERES

15 - Acquisition - 29 rue d'Etampes : à l'unanimité

DECIDE d'acquérir auprès de Madame Sylvie ERDEM-GIRARD (ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer), la parcelle cadastrée section BP n° 168 de 24 m² sise au 29 rue d'Etampes, grevée de l'emplacement réservé n° 22 inscrit au Plan Local d'Urbanisme nécessaire à l'élargissement de la rue d'Etampes, au prix de 1 440 € étant précisé que :

1 - la Ville de Chartres prendra, en sus, à sa charge :

le prix de la clôture actuelle tel qu'indiqué sur le devis fourni par l'entreprise PRO CARRELAGE MACONNE-

RIE 28, soit 6 846.93 € T.T.C.,

le coût de la reconstruction du bateau et de l'enrobé après édification de la nouvelle clôture ;

2 - Madame ERDEM-GIRARD prendra à sa charge la démolition de la clôture actuelle et la reconstruction de la nouvelle clôture à l'alignement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

16 - Acquisition - Emprise foncière - Rue Georges Brassens/rue Saint-Martin au Val : à l'unanimité

DECIDE l'acquisition d'une emprise foncière comprenant deux bâtiments désaffectés, dénommés « Renouard Saint-Loup et Reverdy », située rue Georges Brassens et rue Saint-Martin au Val, cadastrée section CS n° 12 p et CS n° 24 p, d'une superficie arpentée respective de 413 m² et de 4 262 m², soit une superficie totale de 4 675 m², au prix de 174 156 € (sans T.V.A.), auprès du Centre Hospitalier Général de Chartres ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

17 - Acquisition partielle - Ruelle du Grand Sentier : à l'unanimité

DECIDE d'acquérir auprès des Consorts JARDIN ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer, la partie de la parcelle sise ruelle du Grand Sentier, cadastrée section BL n° 93p pour une superficie désormais arpentée de 2 m² telle que figurant sur le plan annexé à la présente, au prix actualisé de 5.40 € assorti d'une indemnité de remploi de 1.08 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

18 - Déclassement partiel pour cession ultérieure - Sente de Beaulieu - Décision initiale : à l'unanimité

AUTORISE la mise à l'enquête publique du projet de déclassement partiel de la sente de Beaulieu, pour 629

m²environ, conformément au plan qui restera annexé à la présente.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

URBANISME

19 - Révision Simplifiée du PLU - Modification du règlement de la ZAC de Rechèvres, à l'unanimité

DECIDE de prescrire la mise en révision simplifiée du PLU de la ville de Chartres visée aux articles L 123-13 et suivants et R 123-21-1 du code de l'urbanisme, ayant pour objectif d'adapter le règlement de la zone UDA du PLU afin de répondre au mieux aux aménagements envisagés sur ce secteur,

DECIDE de mener la procédure de révision simplifiée selon le cadre défini aux articles L 123-13 et suivants du code de l'urbanisme et notamment en ce qui concerne la consultation des différentes Personnes Publiques Associées.

ARRETE les modalités de concertation prévues aux articles L 300-2 du code de l'urbanisme suivantes :

Affichage de la présente délibération en Mairie ;

Parution dans le journal « Votre Ville »

Mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la Mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la révision simplifiée du PLU.

PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 212-10 du Code Général des Collectivités

Territoriales.

Chacune de ces formalités de publicité indiquera le lieu où le dossier de présentation du projet peut être consulté à savoir l'accueil de la Mairie, Place des Halles à Chartres.

20 - Révision Simplifiée du PLU - Modification du zonage du Plan Local d'Urbanisme - ZAC de la Roseraie et de son règlement : à l'unanimité

DECIDE de prescrire la mise en révision simplifiée du PLU de la ville de Chartres visée aux articles L 123-13 et suivants et R 123-21-1 du code de l'urbanisme, ayant pour objectif d'adapter le zonage du Plan Local d'Urbanisme du secteur de la Roseraie et son règlement afin de répondre au mieux aux aménagements envisagés sur ce secteur,

DECIDE de mener la procédure de révision simplifiée selon le cadre défini aux articles L 123-13 et suivants du code de l'urbanisme et notamment en ce qui concerne la consultation des différentes Personnes Publiques Associées.

ARRETE les modalités de concertation prévues aux articles L 300-2 du code de l'urbanisme suivantes :

Affichage de la présente délibération en Mairie ;

Parution dans le journal « Votre Ville »

Mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la Mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la révision simplifiée du PLU.

PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également

publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 212-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chacune de ces formalités de publicité indiquera le lieu où le dossier de présentation du projet peut être consulté à savoir l'accueil de la Mairie, Place des Halles à Chartres.

21- Révision Simplifiée du PLU - Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage : à l'unanimité

DECIDE de prescrire la mise en révision simplifiée du PLU de la ville de Chartres visée aux articles L 123-13 et suivants et R 123-21-1 du code de l'urbanisme, ayant comme objectif de permettre la réalisation du projet à caractère d'intérêt général d'aménagement d'une aire d'accueil des gens de voyage sur un secteur situé à l'Est de la zone des Propylées à Chartres.

DECIDE de mener la procédure de révision simplifiée selon le cadre défini aux articles L 123-13 et suivants du code de l'urbanisme et notamment en ce qui concerne la consultation des différentes Personnes Publiques Associées.

ARRETE les modalités de concertation prévues aux articles L 300-2 du code de l'urbanisme suivantes :

Affichage de la présente délibération en Mairie ;

Parution dans le journal « Votre Ville »

Mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la Mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la révision simplifiée du PLU.

PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères

apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 212-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chacune de ces formalités de publicité indiquera le lieu où le dossier de présentation du projet peut être consulté à savoir l'accueil de la Mairie, Place des Halles à Chartres.

22 - Révision Simplifiée du PLU - Création d'un périmètre et règlement adapté - Pôle Gare : à l'unanimité

DECIDE de prescrire la mise en révision simplifiée du PLU de la ville de Chartres visée aux articles L 123-13 et suivants et R 123-21-1 du code de l'urbanisme, ayant pour objectif d'adapter le zonage du Plan Local d'Urbanisme d'une partie du secteur de la Gare et de son règlement comportant des orientations d'aménagement susceptibles de permettre les réalisations envisagées sur ce secteur,

DECIDE de mener la procédure de révision simplifiée selon le cadre défini aux articles L 123-13 et suivants du code de l'urbanisme et notamment en ce qui concerne la consultation des différentes Personnes Publiques Associées.

ARRETE les modalités de concertation prévues aux articles L 300-2 du code de l'urbanisme suivantes :

Affichage de la présente délibération en Mairie ;

Parution dans le journal « Votre Ville »

Mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la Mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la révision simplifiée du PLU.

PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, cette

délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 212-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chacune de ces formalités de publicité indiquera le lieu où le dossier de présentation du projet peut être consulté à savoir l'accueil de la Mairie, Place des Halles à Chartres.

PATRIMOINE – ESPACES PUBLICS

23 - Ruelle du Grand Sentier – Sentier du Clos Vert - Enfouissement des lignes aériennes électriques et de télécommunications - Convention Ville de Chartres / SDE 28 / France Télécom : à l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres, le SDE 28 et France Télécom relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications la ruelle du Grand Sentier et du sentier du Clos Vert.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

24 - Ruelle du Grand Sentier – Sentier du Clos Vert - Enfouissement des lignes aériennes électriques et de télécommunications - Convention Ville de Chartres / SDE 28 : à l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE 28 relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications de la ruelle du Grand Sentier et du sentier du Clos Vert.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

25 - Ruelle du Grand Sentier et du sentier du Clos Vert - Travaux d'assainissement et de réaménagement - Avenant à la Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant à la convention entre la Ville de Chartres et Chartres métropole relative à la réalisation de travaux d'assainissement et de réaménagement de voiries de la ruelle du Grand Sentier et du sentier du Clos Vert.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée

26 - Convention entre la Ville de Chartres et Chartres Aménagement pour l'entretien des espaces verts - Approbation – Autorisation : à l'unanimité

APPROUVE les conventions relatives à l'entretien des espaces verts des ZAC concédées à Chartres Aménagements telles qu'elles sont définies ci-dessus.

AUTORISE le Député-Maire à signer lesdites conventions.

MARCHES PUBLICS

27 - Fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper centre de Chartres - Approbation – Autorisation : à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants du marché concernant la fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper centre de Chartres selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

28 - Travaux de mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres – lot n°8 : électricité courant fort - Avenant n°1 au marché n°2011-123 - Approbation – Autorisation : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2011-123 relatif aux travaux de mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres – lot n°8 : électricité courant fort.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

29 - Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la ville de Chartres – lot n°5 : électricité courant

fort et faible - Avenant n°1 au marché n°2009-181 - Approbation – Autorisation : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009-181 relatif aux travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la ville de Chartres – lot n°5 : électricité courant fort et faible ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Chartres, le 28 septembre 2012

**Le Député-Maire,
Jean-Pierre GORGES**

Tribunes de l'opposition



La droite veut fermer le musée des Beaux-Arts, au contraire

il faut le « Palais des Beaux-Arts de Chartres » !

Le sort du musée des beaux arts de Chartres et d'Eure et Loir est-il scellé ? Il faut malheureusement le craindre.

Lors du conseil municipal du 6 septembre dernier, à notre question sur l'avenir du musée des beaux arts, le Maire a confirmé que sa **fermeture** dans le palais Episcopale était envisagée : ... « *En fait, il y a une réflexion en cours pour voir, si on ne pourrait pas éclater ce Musée plus proche des touristes - et mettre la Cosmetic Valley plutôt à l'arrière. Voilà la réflexion du moment !* »...

Comment en est-on arrivé à cette situation folle de vouloir fermer un Musée aussi proche de la cathédrale ?

La droite locale : le Conseil Général (propriétaire du bâtiment) et la Ville (locataire avec un bail emphytéotique), est coupable d'avoir abandonné les travaux d'entretien nécessaires à la vitalité de ce bâtiment remarquable « *Le Palais Episcopal* », actuel lieu du Musée.

La mairie a abandonné le développement de l'activité du Musée depuis une **dizaine d'années**. Il n'y a plus de grandes expositions. Le maire se plaint d'un manque de fréquentation, mais n'y a-t-il pas eu volonté délibérée de limiter son accès ? Le musée n'est ouvert que deux jours et demi par semaine ! Même en plein été dans une Ville aussi touristique que Chartres et à quelques mètres de la cathédrale !

Face à l'échéance de juillet 2013 (fin du bail), les scénarii les plus fantaisistes, imaginés encore une fois en petit comité, sont annoncés : **dispersion des fonds** dans d'autres bâtiments municipaux, transfert du siège de la Cosmetic Valley dans l'actuel Musée... avec un cynisme ou un amateurisme inquiétant.

Nous pensons nombreux que Chartres, capitale départementale, pour rayonner sur son territoire, a besoin d'un lieu comme le Musée des Beaux-arts. A l'heure où les projets, tous plus chers les uns que les autres, servent la communication de la droite, nous pensons urgent de lancer un grand projet sur le site actuel, celui du « Palais des Beaux-arts de Chartres » !

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON.
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com



LE CHOMAGE

Le chômage s'accroît dans le bassin d'emploi de Chartres plus rapidement que dans le reste de l'Eure-et-Loir !

Sur l'année 2011, le chômage a progressé dans le bassin d'emploi de Chartres à un rythme de 11% contre 9,9% à Châteaudun, 7,9% à Dreux et 6,9% à Nogent-le-Rotrou.

Historiquement « protégé » par le dynamisme de ses entreprises, Chartres a perdu, avec la crise grandissante, sa caractéristique qui faisait que le taux de chômage du bassin de Chartres était inférieur de 2 points à la moyenne nationale : au premier trimestre de cette année, l'écart n'était plus que de 1,5 point et la tendance ne va pas dans le bon sens.

Les causes sont multiples et diverses. La plupart extra-locales. Et les entreprises font ce qu'elles peuvent. Pourtant, on se prend à regretter que la politique locale de l'emploi n'ait toujours fonctionné que sur un pied, celui de la croissance interne des entreprises locales en « oubliant » la croissance externe, c'est-à-dire l'accueil de nouvelles entreprises.

Aujourd'hui, alors que les entreprises locales peinent, on aurait aimé que le relais de la croissance des emplois sur le bassin de vie soit repris par l'expansion de nouvelles entreprises.

Comme nous l'avons déjà dit, une politique locale de l'accroissement de l'emploi doit être assise sur ses deux pieds : croissance endogène et croissance exogène.

La croissance exogène est un état d'esprit qui consiste à construire un environnement favorable à l'accueil de nouvelles entreprise : fédération et mobilisation des acteurs, démarches actives de recherche et de promotion, approfondissement des filières, politiques d'accueil des cadres, etc.

Parmi ces actions, l'une des plus importantes est le développement de l'enseignement supérieur. Il est dommageable que cet aspect essentiel ait été abandonné, alors que d'autres territoires, pourtant moins bien placés, connaissent de belles réussites sur ce sujet.

Ainsi, sans même évoquer les villes universitaires de Tours ou d'Orléans, Bourges dispose-t-elle d'une Ecole d'ingénieurs spécialisée dans les risques industriels, Blois en génie des systèmes industriels et Châteaoux en formation d'ingénieur par apprentissage. Il n'y a pas de fatalité pour Chartres.

Une école d'ingénieurs peut être ouverte à Chartres, en relation avec nos secteurs d'excellence et l'on pense évidemment à la Cosmétique Vallée, PôlePharma ou Agrodynamie.

Les obstacles à surmonter sont innombrables ? Certes ! Encore faut-il essayer.

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com

NDLR : à la date où nous publions ce magazine, Guillaume Bonnet, successeur de Nadège Gaujard, n'a pas encore été présenté au Conseil Municipal du 25 octobre.

Tribune de la majorité

RN 154

Circuit court et court-circuit

Le débat public sur le tracé de l'autoroute qui remplacera la meurtrière RN 154 permet de faire évoluer les mentalités : les habitants se mobilisent, car ils prennent conscience que l'affaire est engagée. Et les solutions se dégagent, l'une après l'autre.

Lors du récent Conseil Communautaire de Chartres Métropole le 22 octobre, la discussion a ainsi permis de rappeler que le débat porte désormais sur le tracé et non plus sur le fait de savoir s'il y aura autoroute ou route gratuite à quatre voies : même les socialistes ont fini par se rendre compte que l'Etat n'avait plus les moyens financiers de construire la quatre-voies gratuite qu'ils nous promettaient.

De même, entre les quatre tracés qui font aujourd'hui l'objet du débat public, c'est le tracé qui contourne Chartres par l'Est au plus court qui s'impose à tous points de vue.

C'est le plus court, et donc celui qui aura le moins d'impact sur l'environnement, entre Poisvilliers-Lèves et Chartres-Est, c'est-à-dire le croisement RN 154/A 11. C'est le seul qui garantira au mieux la tranquillité des habitants de Lèves, Champhol, Saint-Prest et Gasville-Oisème. Sans oublier les Chartrains.

C'est le plus court, et donc le plus économe en terres agricoles.

C'est le plus court, et donc le moins cher, ce qui n'est pas un mince atout en ces périodes de vaches maigres financières.

C'est le plus rationnel enfin, le plus utile, car ce tracé permettra de boucler la boucle routière autour de Chartres.

Déjà en 1979, Georges Lemoine demandait que ce cercle soit achevé. C'est la seule manière d'alléger le trafic qui sature l'ouest de Chartres, seul axe aujourd'hui qui permet de contourner la ville et son agglomération urbaine. Or cette saturation nous menace d'embolie, le trop plein du trafic encombrant aussi les autres axes urbains.

Le principe de réalité a imposé la solution de la concession autoroutière. Nul doute qu'il n'impose le tracé Est court. Restera à boucler le financement, et à négocier l'utilisation la moins chère possible de l'utilisation de ce tronçon par les habitants. Car c'est à l'usager de payer, et non au contribuable local ou départemental. Le contraire serait une injustice, 70 % du trafic entre Dreux et Allaines étant constitué par des voitures et surtout des camions, qui ne font que traverser l'Eure-et-Loir.

Donc, le débat avance et la cause de l'autoroute A 154 avec lui. Au point que toute querelle droite-gauche sur le sujet paraît désormais dépassée.

Sauf pour monsieur Gigon. Le Conseiller Général-Maire de Champhol est, il le dit et le répète, un partisan de la démocratie participative de proximité. Au Conseil Communautaire, il a déjà dégainé facilement ses demandes de référendums. Mais là, il voit bien que l'opinion penche pour le tracé qui contourne Chartres par l'est au plus court.

Alors ce démocrate revendiqué prend discrètement son bâton de pèlerin pour aller convaincre le ministre de l'Environnement de renoncer au projet.

Avec quelques autres élus, archi-minoritaires au sein du Conseil Communautaire, comme l'a montré le scrutin du 22 octobre, il essaye de court-circuiter le débat public en plein déroulement, au nom de petites amitiés politiciennes.

A la limite, on aurait compris qu'il aille faire la promotion d'une solution alternative. Mais non, et monsieur Gigon a fini par l'avouer publiquement devant le Conseil Communautaire, il n'a rien à proposer. Il est juste contre.

La sécurité routière, le développement de tout un département, et même l'intérêt de sa commune qui elle aussi sert de traverse aux trafics débordants, monsieur Gigon s'en moque.

La majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
FRANCOIS GERVAIS	14 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	TRAVAUX DE CLOTURE
KORIAN VILLA EVORA	24 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	REALISATION D'UNE PLATE FORME POUR GROUPE ELECTROGENE
GOFFINONT CYRIL	9 RUE DE VARIZE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SAS MANUTI	25 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE
BOUCHER CLAUDE	66 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX D'EXTENSION ET DIVERS RENOVATION
DUTOLU THEODORA	10 RUE COROT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
PILLET DANIEL	14 RUE SAINT MAURICE	TRAVAUX DE COUVERTURE
MIRAMONT	44 BOULEVARD CHASLES	REMPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
ERNOUF BERANGERE	54 RUE DES COMTESSES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BATINI UGO	15 RUE DE L'ANE REZ	CREATION DE VERANDA
PION ISABELLE	4 RUE DE LA POELE PERCEE	REMPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT ET MENUISERIES EXTERIEURES
CHEDEVILLE EVELYNE	18 RUE VICTOR GILBERT	CREATION ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MAZIN RENE	116 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT - RAVALEMENT ET REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE
LECLERCQ BERNARD	5 RUE VANGEON	REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE ET PORTE D'ENTREE
DARRAS DOMINIQUE	6 RUE SAINT PIERRE	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR UN BATIMENT ISOLE
BERROU ALAIN	57 - 59 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE CLOTURE
BONY CYRIL	14 RUE DE LA FOULERIE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GUICHARD MICHEL	36 RUE BROSSOLETTE	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
COUZINET GENNETAY ISABELLE	33 RUE DE FRESNAY	CREATION DE AUVENT
PINSARD GREGORY	20 RUE DE LA CLOUTERIE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SAMSON JEAN	2 RUE DE LA PLANCHE AUX CARPES	REMPLACEMENT CHENEAU ET PORTE DE GARAGE
WILLAUME DOMINIQUE	7 IMPASSE SAINT MAURICE	INSTALLATION DE CHASSIS DE TOIT SUR DEPENDANCE ET MAISON D'HABITATION
HAYE PIERRE	1 PASSAGE RENAUD BARBOU	REMPLACEMENT DE VOLETS
SCI RUE D'ETAMPES	15 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX DE REHABILITATION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS ET BUREAUX
Déclarations Préalables délivrées		
PRESLIER NICOLE	34 RUE SAINT MICHEL	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MAUCLAIR MICHEL	8 RUE JEAN JOSEPH DUSAULX	CONSTRUCTION DE VERANDA
DEVILLE MURIELLE	9 RUE DE L'ABREUVOIR SAINT JEAN	RAVALEMENT DE FACADE
BREC FRANCOIS	12 RUE NEWTON	CONSTRUCTION DE VERANDA
COLLY CLAUDIE (SYNDIC)	18 RUE DU Soleil-d'Or	REMPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE SUR RUE
NEVEU MARTINS EMILIE	2 RUE DU PUIITS D'OR	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES EXTERIEURES
SCI LE GRAND SIECLE	12 RUE DES RESERVOIRS	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
GRYTTE ISABELLE	67 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DE FACADE

EL ABADI AHMED	34 RUE DU REPOS	TRAVAUX DE CLOTURE
ROUAULT DE COLIGNY ISABELLE	24 RUE DES VIEUX CAPUCINS	EXTENSION ET RENOVATION D'UNE MAISON D'HABITATION
LAZARE CLAUDE	2 CHEMIN DE VILLAINES	TRAVAUX DE CLOTURE
TRECUJACK	17 RUE DES CHAISES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
TOUBIM SAID	81 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE
ASGHAR MOHAMMAD	39 RUE DES BOUCHERS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
CHAMPAGNAC DAVID	4 BIS RUE DE LA CROIX BONNARD	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MARCHAND EDDY	9 RUE DE SOURS	SURELEVATION D'UN BATIMENT
BARRE JEAN NOEL	9 RUE AU LIN	TRAVAUX DE COUVERTURE
CAUCHEBRAIS JEAN-LOUIS	2 RUE SAINT SIMON	REMPLACEMENT DE PORTAIL, PORTILLON ET REFECTION DE MUR
PLESSIS CHRISTOPHE	91 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DE FACADE
FRANCOIS GERVAIS	14 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	TRAVAUX DE CLOTURE
KORIAN VILLA EVORA	24 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	REALISATION D'UNE PLATE FORME POUR MISE EN PLACE D'UN GROUPE ELECTROGENE
GOFFINONT CYRIL	9 RUE DE VARIZE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SAS MANUTI	25 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE
DUTOLU TEODORA	10 RUE COROT	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
MIRAMONT MICHEL ET MARTINE	44 BD CHASLES	REMPLACEMENT DE 2 FENETRES DE TOIT
BATINI UGO	15 RUE DE L'ANE REZ	CREATION DE VERANDA
PION ISABELLE	4 RUE DE LA POELE PERCEE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MAZIN RENE	116 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT, RAVALEMENT ET REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE
Permis de Construire déposés		
NOVONORDISK CHARTRES	45 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATION DE BATIMENT INDUSTRIEL (PC MODIFICATIF)
SARL ARBOPROM PROMOTION	75 RUE DU GRAND FAUBOURG	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
ABAD JEAN BAPTISTE	44 RUE RABUAN DU COUDRAY	TRAVAUX D'EXTENSION APRES DEMOLITION PARTIELLE
MONTAUDOIN SYLVAIN	RUE GEORGES POMPIDOU	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
SARL PALADIN-ESTATE-INVEST	13 RUE DE LA TUILERIE	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
MONCEAUX	37 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX D'EXTENSION ET MODIFICATION DE FACADE
AEC ASSOCIATION EDUCATION CHARTRAINE	70 RUE DE RECHEVRES	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
Permis de Construire délivrés		
CDGF GESTION	8 RUE CAMILLE MARCILLE	MODIFICATION D'UN BATIMENT DE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES METROPOLE	PLACE PIERRE SEMARD	DEMOLITION DU KIOSQUE TAXIS

LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

chartres.fr

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.chartres.fr, rubrique «votre mairie» du menu et de cliquer sur conseil municipal. De plus, les Chartreains internautes peuvent retrouver sur internet extraits des derniers conseils municipaux.

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville

PROCHAIN CONSEIL

LE JEUDI 22 NOVEMBRE À 20H30

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.Chartres-metropole.fr



Suivez le Conseil Municipal en direct sur chartres.fr





L'environnement au cœur du PLU

LE PADD, UN PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACCORD AVEC SON ENVIRONNEMENT

Document pivot du Plan Local d'Urbanisme, le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable - définit les orientations pour le développement de la ville à l'horizon 2025. Il constitue une feuille de route pour construire l'avenir de la commune. La Ville de Chartres a fait le choix d'un projet qui intègre l'environnement.

Un projet de territoire durable !

Depuis les lois Grenelle 1 et 2, le PADD s'inscrit dans un cadre législatif de plus en plus exigeant en matière d'environnement. La Ville de Chartres s'affilie à cette vision en intégrant dans son projet de territoire les principes du développement durable :

1. La réduction des émissions de gaz à effet de serre,
2. La maîtrise de l'énergie et la production énergétique, à partir de sources renouvelables,
3. La préservation de la qualité de l'air,
4. La préservation et la remise en bon état des espaces naturels,
5. La prévention des risques naturels et technologiques, des pollutions et des nuisances de toutes natures.

Maîtriser l'énergie dans l'habitat

La performance énergétique des bâtiments et leur qualité environnementale constituent des éléments prioritaires pour le PADD. Une partie du parc de logements chartrain est ancienne avec des bâtiments très énergivores. Améliorer leur isolation thermique constitue donc un important facteur d'économies d'énergie. La Ville de Chartres a déjà bien commencé ce travail : 60 logements rue des Perriers, 54 rue des Grandes Pierres Couvertes et 96 rue Salvador Allende ont vu leur enveloppe thermique

entièrement réhabilitée. Le PADD s'inscrit dans le prolongement de ces actions en faisant de la lutte contre la précarité énergétique un enjeu prioritaire pour la ville. Il anticipe pour demain des besoins de baisse de consommation d'énergie de la ville.

Préserver l'ambiance verte de Chartres

Vu du haut, l'ensemble des espaces verts chartains dessine un corridor écologique pour la faune et la flore de la ville. Ces nombreux espaces créent une « ambiance verte » particulière à Chartres qui participe à la qualité de vie des Chartains. Mais ces lieux de respiration ne sont pas encore reliés les uns aux autres, ni suffisamment valorisés. Le PADD prévoit d'améliorer leur articulation en s'appuyant notamment sur la vallée de l'Eure. Il convient aussi de protéger ces espaces de biodiversité, en réduisant le recours aux phytosanitaires pour leur entretien. Ces continuités écologiques préservées pourront aussi profiter aux Chartains, qui aiment découvrir leur territoire à pied ou à vélo.

Avec son PADD, le PLU de Chartres répond aux enjeux de l'environnement chartrain et prépare l'avenir du territoire et de ses habitants.

Donnez votre avis,
par l'intermédiaire du
registre d'expression à
l'accueil de la Mairie ou
rencontrez Michel Teilleux,
votre élu référent.
Téléphone : 02 37 23 41 79,
Courrier :
Mairie de Chartres,
Place des Halles,
28000 Chartres.



Salle Ravenne

CHARTREXPO

Maurane

→ Jeudi 8 novembre
20 h 30



Photo Sylvain GRÉDOX



Soirée rire à 4 têtes

→ Mardi 20 novembre
20 h 30 / Avec Baptiste Lecaplain,
Mustapha El Atrassi, Willy Rovelli,
Charlotte Gabris.

Orelsan

Plateau musiques
actuelles

→ Vendredi 23 novembre
20 h / Avec Atomik (1^{re} partie)
et Christine DJ (3^e partie).

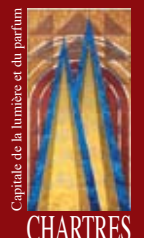


Chartres

RÉSERVATIONS :

billetteries : Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché
et Théâtre de Chartres ;
sur Internet : fnac.com, carrefour.fr et francebillet.com ;
par téléphone : 0 892 68 36 22 (0,34€/mn),
ou au Théâtre de Chartres, tél. 02 37 23 42 79.

INFOS : Direction des Affaires culturelles, tél. 02 37 23 41 43.



Licence d'entrepreneur de spectacles, 3-1027010